

L \* C A L  
B A N Δ L  
ARCHITECTURE  
SOL TERRITOIRE

**vivre ensemble à toutes les échelles**



RÉPARER

RÉVÉLER

ARTICULER

AUGMENTER

observation

soin

milieu

équilibre

résilience

mise en récit

appropriation

émergence

déjà-là

seuil

zéro  
artificialisation

intensification

durée

cohabitation

usages

flexibilité

densité

habitabilité

liens sociaux

possibles

territoire

vernaculaire

réhabilitation

thermique

partage

logement collectif

architecture

architecture

réemploi

renovation

rue

réflexion

jardin

place

écriture

urbanisme

paysage

espace public

architecture

sol

localbanal est l'association de deux mots : local (adj. sens propre): «particulier à un lieu, une région, un pays»; banal (adj. sens figuré): «à la disposition de tous». Quel que soit le sujet, l'atelier place la notion de commun au centre de sa démarche et s'appuie sur les situations existantes, matérielles ou immatérielles, afin de défendre une démarche frugale et durable.

Les deux associées, Lucie Euvrard et Marine Picco, créent localbanal en 2024, afin d'associer leurs compétences au service du projet. Leurs expertises respectives en espaces publics et projet urbain pour l'une, logements collectifs pour l'autre, est une vraie force pour le projet. La diversité des échelles qu'elles appréhendent - de la pièce d'un logement au quartier de plusieurs dizaines de logements - et le suivi complet du processus de projet - de la faisabilité pré-opérationnelle au suivi de chantier - leur permet d'avoir une vision large de chaque sujet. La pratique de localbanal se développe ainsi autour de quatre champs de compétences:

- les études urbaines - échelle XL à L
- le logement - échelle M à XS
- les espaces publics - échelle L à S
- la recherche.

Ensemble, elles portent une approche environnementale, sociale et programmatique. Elles cherchent par le projet à : ne construire que lorsque c'est nécessaire, utiliser les ressources locales ou déjà disponibles sur site, prendre soin d'un milieu abîmé pour assurer sa résilience, faire cohabiter les usages, questionner le programme pour ouvrir des possibles, réfléchir à la flexibilité/adaptation des espaces, améliorer les conditions existantes de l'habitat, intensifier l'habitabilité sans artificialiser les sols, valoriser des logements de qualité, porter une attention aux communs. La réhabilitation est toujours privilégiée à la construction neuve avec une attention particulière aux sujets de réemploi et de thermique.

La démarche de localbanal est sans cesse alimentée par des activités parallèles au projet : expérimentation de matériaux, lecture de littérature spécialisée, recherches, formations, visite de projets et expositions etc. Trois thèmes se détachent : matériaux et réemploi, usages et habiter, cartographie et territoire.

Une méthodologie de travail précise s'est construite progressivement, au fur et à mesure des expériences. Elle s'adapte à chaque projet, mais comporte des invariants : la mise en récit de l'existant comme clé de démarrage du projet, l'utilisation d'une maquette comme outil de médiation, la résidence in-situ pour appréhender les territoires, la prise de position face à la commande pour calibrer au mieux le projet futur.

Depuis sa création, localbanal accompagne des particuliers, des associations, des collectivités et des professionnels de l'aménagement et de la construction dans la fabrication de leurs projets, de l'étude pré-opérationnelle à la livraison de chantier. Cette variété de donneurs d'ordre oblige à continuellement adapter son discours et ses visuels pour les rendre accessibles à tous.tes.

localbanal valorise une pratique collective de l'architecture, faite de collaborations, de regards habitants et gestionnaires, de curiosité, de recherches et d'écriture. C'est dans cette optique que nous avons été sélectionnées en janvier 2024 pour intégrer l'incubateur Sana, dispositif post-diplôme développé par l'ENSA Clermont-Ferrand, dont l'objectif est d'accompagner dans leur développement et de mettre en réseau les jeunes entreprises prometteuses d'architecture et d'urbanisme.

- défendre des espaces publics appartenant à tous.tes, sans distinction, et permettant le vivre ensemble (partage des mobilités, mobilier flexible, etc)
- prendre soin des petites villes et accroître la qualité de vie
- s'adapter aux évolutions climatiques par la gestion des eaux et par les plantations

*étude de faisabilité prospective • maîtrise d'oeuvre complète ou partielle (ESQ > AOR) • constitution des dossiers de demande d'urbanisme réglementaires • suivi de chantier • gestion d'une équipe pluri-disciplinaire*

ÉTUDES URBAINES

- décarboner les territoires en imaginant d'autres manières de vivre et d'échanger (social, mobilité, alimentation, réemploi)
- accompagner les collectivités et acteurs du territoire en s'appuyant sur les réseaux et sur les dynamiques existantes propres à chaque contexte

*diagnostic de l'existant et mise en valeur des enjeux • accompagnement à l'adaptation des documents d'urbanisme réglementaire • étude de faisabilité avec constructibilités • stratégie de revitalisation de petites et moyennes centralités • plan guide et fiches actions • rédaction d'un cahier de prescription architecturale, urbaine, paysagère et environnementale • rédaction d'une charte rez-de-chaussée • faisabilités et fiches de lot • suivi architectural avec les preneurs de lots • concertation avec différents publics*

LOGEMENTS

- penser la densité comme intensificateur de liens sociaux et de vivre ensemble
- offrir des espaces en commun complémentaires aux espaces privatifs
- accorder de l'importance aux espaces de seuil, de transition entre le public et l'intime
- donner de l'air, des vues et de la lumière naturelle à tous les logements

*étude de faisabilité prospective • maîtrise d'oeuvre complète ou partielle (ESQ > AOR) • constitution des dossiers de demande d'urbanisme réglementaires • suivi de chantier • gestion d'une équipe pluri-disciplinaire*

RÉFLEXION & EXPÉRIMENTATION

- approfondir des sujets/thématiques pour faire progresser notre pratique
- se documenter, faire des visites, inciter des rencontres
- expérimenter des matériaux
- se former
- intégrer des réseaux
- transmettre

*appel à projets • journée d'étude • table-ronde • conférences • enseignement*

L \* C A L  
B A N A L  
ARCHITECTURE  
SOL TERRITOIRE

localbanal a pu tisser des liens de confiance avec plusieurs maîtres d'ouvrage.



Chaque projet est accompagné par une équipe sur mesure grâce à un réseau de contacts, dans différents champs d'expertises, qui partagent les mêmes valeurs écologiques et sociales.

localbanal est investi auprès de réseaux :

**sana** association des ancien-nes de l'incubateur sana  
(réseau de professionnel-les, outils partagés et actions collectives)

## ÉQUIPE

localbanal compte deux associées, architectes HMONP, toutes deux inscrites à l'ordre des architectes Île-de-France.

Diplômées en 2016 de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette, Lucie Euvrard et Marine Picco ont intégré pendant sept ans des agences aux manières singulières de fabriquer la ville et de penser le territoire, ancrées dans des problématiques urbaines denses et souvent complexes.

Marine Picco témoigne d'une expertise en logement collectif via son expérience au sein de l'agence D&A (Devilleurs et Associés), tandis que Lucie Euvrard a construit par son expérience au sein des agences Bureau Bas Smets et TVK une compétence solide en projet d'espaces publics et aux réflexions urbaines et paysagères qui y sont liées.

En parallèle de leur activité au sein de localbanal, les deux associées enseignent régulièrement dans des écoles d'architecture : projet d'architecture S1 à l'ENSA Bretagne (2024) pour Marine Picco et outils du territoire S1/S2 à l'ENSA Paris-Est (depuis 2024) pour Lucie Euvrard. Lucie Euvrard participe régulièrement aux jurys HMONP à l'ENSA Paris-La Villette et à l'ENSA Clermont-Ferrand.

Ponctuellement, l'équipe de localbanal est complétée avec des stagiaires :  
- Noémie Pourcelot en 2025.



## TERRITOIRE

localbanal est basé à Paris et intervient dans tous types de territoires (urbains, péri-urbains, ruraux). en privilégiant une zone géographique resserée autour de la région parisienne. Plutôt que l'expertise d'un territoire en particulier, localbanal propose une démarche qui, malgré ses invariants, s'adapte finement à chaque projet et permet de questionner les dynamiques en place. Pour ce faire, la plupart des projets démarrent par un temps de résidence in-situ qui permet de s'imprégner des lieux et leurs écosystèmes.

- territoire d'intervention privilégié
- projets réalisés ou en cours de réalisation



**TERRITOIRE**

coeur de ville / bourg

- \* **habiter en centre-bourg** • Combourtillé (35) • marché public • moa : commune de Combourtillé  
diagnostic et scénarios pour la création de logements en centre-bourg  
2026 (en cours) • 1,2ha • moe : localbanal (mandataire - architecture, urbanisme et espaces publics),  
abeil (vrd)
- \* **OAP de la Treille** • Lempdes (63) • marché public • moa : commune de Lempdes  
faisabilité et programmation pour la création de 60 logements en centre-bourg autour d'un jardin  
communal de 4500m2  
2025 • 12m€ht • 1,2ha • moe : localbanal mandataire
- \* **coeur de ville** • Vierzon (18) • marché public • moa : ville de Vierzon  
faisabilité et programmation pour la rénovation des espaces publics du centre-ville et requalification  
des entrées de ville  
2023 • 15,3m€ht • 10ha • moe : bientôt (mandataire - architecture et urbanisme - Lucie Euvrard en  
collaboration libérale), tout terrain (architecture et urbanisme culturel), namenlos (architecture et  
programmation), facettes paysages (paysage)

péri-urbain

- \* **quartier Lafargue-Parmentier** • Pierrefitte-sur-Seine (93) • marché public • moa : Plaine  
Commune + Sequano  
2025 (en cours) • maîtrise d'oeuvre urbaine pour l'aménagement de 120 logements dans une  
opération ANRU  
1,6ha • moe : localbanal (mandataire - architecture, urbanisme et espaces publics), réseau(x)  
(paysage), inddigo (BET VRD et environnement), remix (BET réemploi)

**PAYSAGE & ESPACE PUBLIC**

espace public

- \* **quartier Lafargue-Parmentier** • Pierrefitte-sur-Seine (93) • marché public • moa : Plaine  
Commune + Sequano  
maîtrise d'oeuvre des espaces publics pour l'aménagement des espaces publics d'une opération  
ANRU  
2025 (en cours) • 1,6m€ht • 6 980m2 • moe : localbanal (mandataire - architecture, urbanisme et  
espaces publics), réseau(x) (paysage), inddigo (BET VRD et environnement), remix (BET réemploi)
- \* **espaces privés extérieurs**  
\* **cour Anatole France** • Vendôme (41) • marché public • moa : CAUE41 + ville de Vendôme  
résidence in-situ et programmation pour repenser l'aménagement d'une cour de récréation en cour  
oasis  
2024 • 275 000€ht • 5 500m2 • moe : localbanal + lokus landscape
- \* **jardins intergénérationnels** • Namur (Belgique) • marché privé • moa : ETAU architectes  
maîtrise d'oeuvre de paysage et d'espaces publics pour l'aménagement des abords et du coeur d'îlot  
d'un programme intergénérationnel  
2023-2025 (finalisation des études) • 2,1m€HT • 1,2ha • moe : Luc Chignier (Lucie Euvrard en  
collaboration libérale)
- \* **abords de l'immeuble** • Wolluwe-Saint-Lambert • marché privé • moa : RPA invest SA  
maîtrise d'oeuvre de paysage pour l'aménagement des communs extérieurs d'un immeuble de  
logements collectifs  
2023-2025 (finalisation des études) • 3000m2 • moe : Luc Chignier (Lucie Euvrard en collaboration  
libérale)

## ARCHITECTURE

### appartements

- \* **appartement Choisy** • Paris (75) • marché privé  
rénovation complète d'un appartement  
2024 • 35 000€ht • 68m2 sdp • moe : localbanal (architecture) + namenlos (architecture)
- \* **appartement Montesson** • Le Vésinet (78) • marché privé  
rénovation complète d'un appartement  
2024 • 30 000€ht • 45m2 sdp • moe : localbanal
- \* **appartement Myrha** • Paris (75) • marché privé  
rénovation complète d'un appartement  
2022 • 25 000€ht • 35m2 sdp • moe : localbanal

### maisons individuelles

- \* **maison Lepoutre** • Nogent-sur-Marne (94) • marché privé  
extension d'une maison individuelle  
2025 (en cours) • 80 000€ht • 30m2 sdp • moe : localbanal
- \* **maison Tremblay** • Vitry-sur-Seine (94) • marché privé  
rénovation et extension d'une maison individuelle et de ses annexes  
2025 (en cours) • 100 000€ht • 110m2 sdp • moe : localbanal
- \* **maison Trémouille** • Saint-Maur-des-Fossés (94) • marché privé  
rénovation et surélévation d'une maison individuelle  
2023 (en cours) • 300 000€ht • 200m2 sdp • moe : localbanal
- \* **cuisine Sources** • Le-Val-Saint-Germain (91) • marché privé  
rénovation et extension par l'intérieur d'une cuisine  
2022-2023 • 30 000€ht • 20m2 sdp • moe : localbanal
- \* **maison Carrosses** • Avon (77) • marché privé  
rénovation thermique et réaménagement d'une maison individuelle  
2022-2023 • 115 000€ht • 150m2 sdp • moe : localbanal
- \* **habitat-bergerie Bausson** • Peille (06) • marché privé  
étude pour la rénovation et l'extension d'une bergerie en habitation  
2021-2022 • 250 000€ht • 120m2 sdp • moe : localbanal

### ateliers

- \* **atelier Bouyon** • Bouyon (06) • marché privé  
transformation d'un atelier de menuiserie en showroom  
2022-2023 • 100 000€ht • 150m2 sdp • moe : localbanal
- \* **atelier Port-Blanc** • Penvénan (22) • marché privé  
construction d'un atelier-stockage-garage en bois  
2020 (en cours) • 90 000€ht • 60m2 sdp • moe : localbanal

### logements collectifs

- \* **102 logements Pasteur (collaboration libérale avec D&A)** • Brie-Comte-Robert (77) • marché privé • moa : Plurial (bailleur), Promogim (promoteur)  
maîtrise d'oeuvre complète pour la construction de 102 logements collectifs, dont 73 logements sociaux  
2019-2024 • 10,5m€ht • 7.000m2 sdp • moe : Devillers&Associés (mandataire - architecture), Paris Structure (structure), ABM énergie (acoustique et thermique)
- \* **12 logements Mellet** • L'Isle-Adam (95) • marché privé • moa : PERL (promoteur)  
étude de faisabilité pour la construction de 12 logements  
2022 • 600m2 sdp
- \* **11 logements Paris** • Les Lilas (93) • marché privé • moa : PERL (promoteur)  
étude de faisabilité pour la construction de 11 logements et un commerce  
2022 • 870m2 sdp
- \* **22 logements Victor Hugo** • Brie-Comte-Robert (77) • marché privé • moa : Kassas Immobilier  
étude de faisabilité pour la construction de 22 logements collectifs  
2022 • 1.300m2 sdp

## enseignement

- \* **outils du territoire L1** • ENSA Paris-Est (77)  
enseignement des outils pour appréhender le grand territoire : lecture de cartes, arpentage, coupes-profil, etc  
2024-2025-2026 • enseignement donné par Lucie Euvrard
- \* **projet L1S1** • ENSA Bretagne (35)  
enseignement du projet d'architecture  
2024-2025 • enseignement donné par Marine Picco

## réflexion

- \* **les arches habitées** • Paris (75)  
réflexion autour des modes d'appropriation d'un lieu en transition  
2024 • recherche menée par Marine Picco et Lucie Euvrard, en collaboration avec Plateau Urbain, Vraiment Vraiment et Charlotte Fagart
- \* **les clôtures** • Vierzon (18)  
résidence-recherche autour du sujet de l'impact des clôtures dans l'espace urbain  
2023 • recherche menée par Lucie Euvrard, en collaboration avec l'association Shab
- \* **vers de nouveaux récits** • Le-Val-Saint-Germain (91)  
cartographie sensible et réflexion autour de la représentation du paysage  
2021 • recherche menée par Lucie Euvrard, en collaboration avec l'association Alt516
- \* **habiter sans se cogner** • Paris (75)  
réflexions autour des manières d'habiter suite à la covid-19  
2020 • recherche menée par Marine Picco et Lucie Euvrard, en collaboration avec le collectif sens et la Pavillon de l'Arsenal

## expérimentation

- \* **la loge à cochon** • Le Monteil (15)  
transformation d'une ancienne loge à cochons en chambre, auto-construction, expérimentation de matériaux biosourcés  
2024 • expérimentation menée par Marine Picco
- \* **vestiges oubliés** • Paris (75) • marché public • moa : Caisse des Dépôts, Cité Internationale Universitaire de Paris  
intervention artistique mettant en évidence les traces du passé  
2022 • expérimentation menée par Lucie Euvrard, en collaboration avec Namenlos

- 1 **OAP de la Treille** **TERRITOIRE**  
étude pour la création de logements en centre-bourg autour d'un jardin communal
- 2 **coeur de ville** **TERRITOIRE**  
étude pour la requalification des espaces publics du centre-ville
- 3 **quartier Lafargue-Parmentier** **TERRITOIRE** **ESPACES PUBLICS**  
aménagement de 120 logements et des espaces publics environnants d'une opération ANRU
- 4 **jardins intergénérationnels** **ESPACES PUBLICS** **PAYSAGE**  
aménagement des abords et du coeur d'îlot d'un programme intergénérationnel
- 5 **cour Anatole France** **PAYSAGE**  
repenser l'aménagement d'une cour de récréation en cour oasis
- 6 **logements Pasteur** **ARCHITECTURE**  
construction de 102 logements dont 80 logements sociaux
- 7 **logement Victor Hugo** **ARCHITECTURE**  
construction de 22 logements collectifs
- 8 **maison Tremblay** **ARCHITECTURE**  
rénovation et extension d'une maison d'habitation et de ses annexes
- 9 **maison Trémouille** **ARCHITECTURE**  
rénovation complète et surélévation d'une maison individuelle
- 10 **cuisine Sources** **ARCHITECTURE**  
rénovation et extension par l'intérieur d'une cuisine
- 11 **maison Carrosses** **ARCHITECTURE**  
rénovation thermique et réaménagement d'une maison individuelle
- 12 **appartement Choisy** **ARCHITECTURE**  
rénovation d'un appartement de 68m<sup>2</sup>
- 13 **atelier Bouyon** **ARCHITECTURE**  
réhabilitation et extension d'un atelier pour voitures de collection
- 14 **atelier Port-Blanc** **ARCHITECTURE**  
construction d'un atelier-stockage-garage en bois
- 15 **les arches habitées** **RECHERCHE**  
réflexion autour des modes d'appropriation d'un lieu en transition
- 16 **les clôtures** **RECHERCHE**  
comprendre l'impact des clôtures sur le territoire vécu et sur nos relations avec l'environnement

|            |                                                               |
|------------|---------------------------------------------------------------|
| mission    | faisabilité et programmation                                  |
| cadre      | marché public                                                 |
| lieu       | Lempdes (63)                                                  |
| calendrier | 2025 (finalisé)                                               |
| surface    | 1,2ha                                                         |
| programme  | 60 logements collectifs et 4500m <sup>2</sup> d'espace public |
| coût       | 12m€ ht (montant total des aménagements définis dans l'étude) |
| moa        | ville de Lempdes                                              |
| moe        | localbanal mandataire (urbanisme, paysage et architecture)    |

L'OAP de la Treille est l'occasion de répondre aux problématiques qui touchent ce quartier du centre-ville mais également de mener une réflexion plus large à l'échelle de la commune. Le site du projet est situé à l'interface entre deux systèmes urbains contrastés, le tissu historique dense marqué par des petites parcelles disposant de peu d'espaces extérieurs et l'extension urbaine lâche composée de pavillons et d'une présence végétale plus forte. Le projet cherche à retisser les liens entre ces quartiers très différents, en assurant des continuités spatiales, architecturales et sociales par trois outils majeurs : les connexions vaires et douces, la création d'un parc et l'implantation de logements.

Le projet propose d'introduire soixante nouveaux logements, en couture avec l'existant, valorisant la réhabilitation et l'extension des formes existantes. Les bâtiments neufs sont conçus dans le prolongement des typologies existantes que ce soit par leur implantation, leur morphologie, leur desserte ou encore leur matérialité. Une diversité de modes d'habiter a été introduite en faisant varier les tailles, orientations, modes d'accès, espaces extérieurs, programmation (LLS, collectif habitant, accession abordable, accession «classique», logement communal) pour permettre d'attirer différents publics.

La notion de 'commun' a été travaillée par l'introduction d'espaces partagés à rez-de-chaussée ou par la constitution de petites unités de voisinage.

Enfin, l'aménagement du quartier a été pensé progressivement, en quatre temps, avec un premier temps de préfiguration, permettant de permettre aux habitants de commencer à traverser l'îlot dès le démarrage du projet.

axes directeurs majeurs :

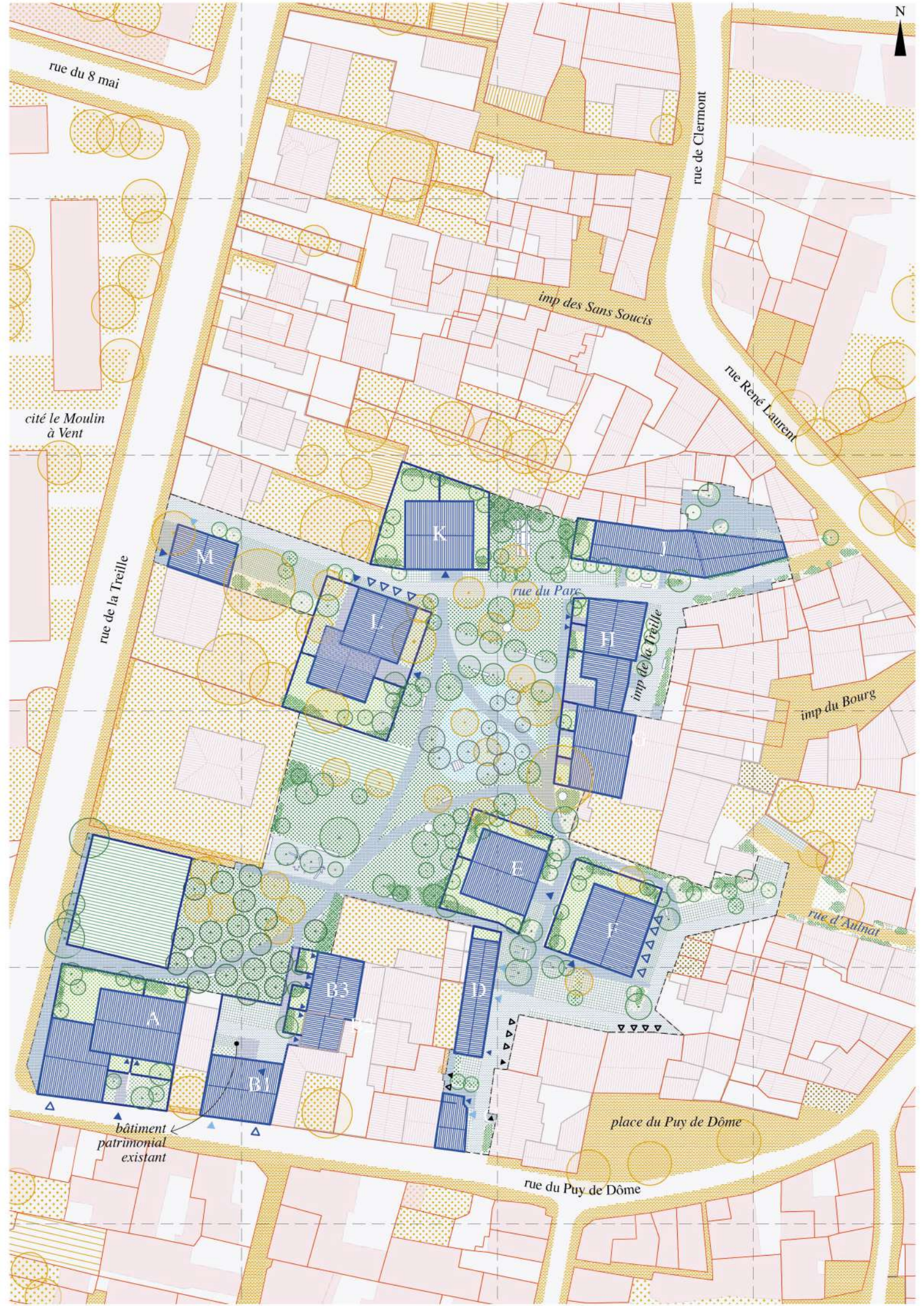
- 1 conserver les espaces végétalisés existants et créer un parc central
- 2 reconnecter les différents quartiers de la ville et réorganiser le stationnement
- 3 développer un habitat en lien avec l'existant
- 4 encourager les usages communs via des programmes en rdc et la création de petites unités de voisinage

détail de la mission / méthodologie :

- > diagnostic de l'existant
- > plan guide accompagné de schémas, collages, coupes de principes
- > chiffrage

spécificités du projet :

- > végétalisation
- > mobilité et stationnements
- > diversité des logements
- > phasage
- > petite ville (8 700 habitants)



rue du 8 mai

rue de Clermont

imp des Sans Soucis

rue René Laurent

cité le Moulin à Vent

rue de la Treille

rue du Parc

imp de la Treille

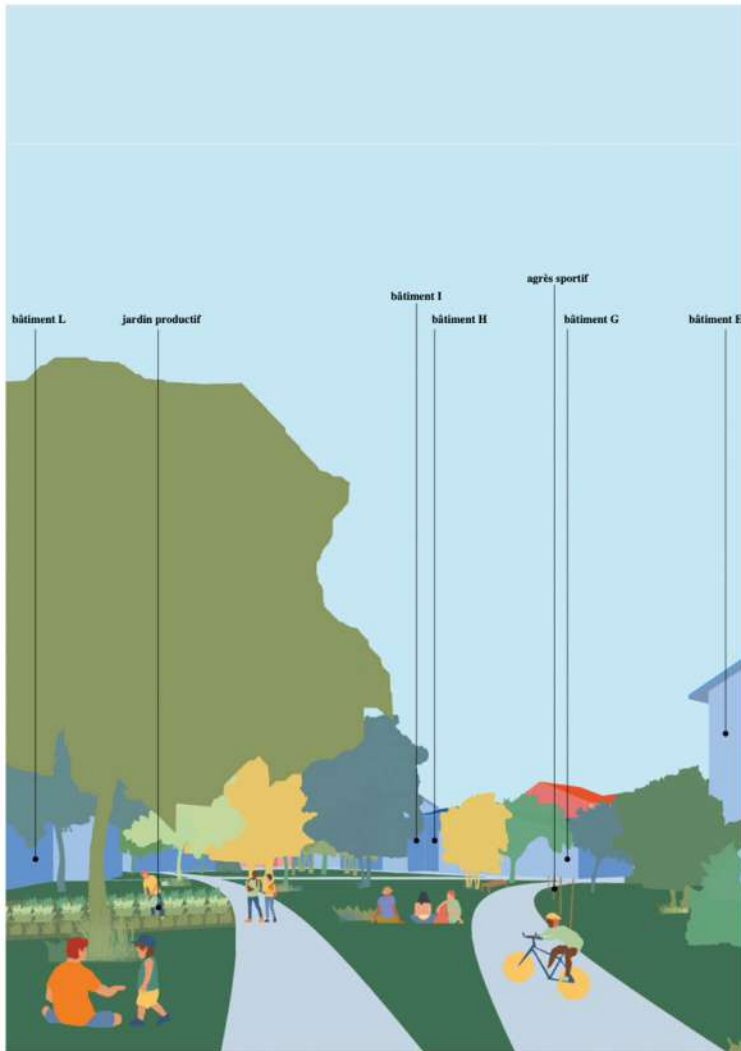
imp du Bourg

rue d'Aulnat

bâtiment patrimonial existant

place du Puy de Dôme

rue du Puy de Dôme



## 1) conserver les espaces végétalisés existants et créer un parc central

Il existe à Lempdes une différence entre le paysage perçu et le paysage parcouru. De par la topographie de la ville, de grandes figures paysagères sont perceptibles au sud et à l'ouest depuis le centre-ville : le Puy Long, le Puy d'Anzelle et le Puy de Bone. A plus grande proximité, les jardins privés des zones pavillonnaires et les terres agricoles recouvrent la majeure partie du territoire communal. Ces éléments constituent un vaste paysage visible par les habitants mais peu d'entre eux sont accessibles au public. De nombreux porches permettent de créer des vues vers l'intérieur des îlots ou vers l'arrière-cour du bâtiment, offrant des vues lointaines, tout en restant privés. Le projet s'articule ainsi autour du maintien d'un vaste espace végétalisé en cœur d'îlot. Résidus du parcellaire historique, ces parcelles vertes sont pour la plupart non exploitées mais portent en elles de forts potentiels. Des parcelles agricoles sont également présentes. En choisissant de le maintenir, le projet devient une opportunité rare de proposer un nouvel espace public aux habitants tout en répondant aux enjeux climatiques : zone de rétention des pluies, îlot de fraîcheur accessible à tous en cas de fortes chaleurs, préservation de la biodiversité, cohabitation du vivant humain et non-humain. Les espaces verts se prolongent dans les lots privés afin de créer une réelle continuité végétale à travers tout l'îlot et offrir une surface d'espaces verts comparables à ce qui existe aujourd'hui.

← le jardin public créé autour duquel les nouveaux logements se développent



## 2) reconnecter les différents quartiers de la ville et réorganiser le stationnement

L'îlot de la Treille se situe à la jonction de deux tissus urbains aux typologies bâties très différentes : à l'est et au sud, le centre-bourg historique dense et vernaculaire, très densément maillé, où une parcelle correspond à l'emprise d'un bâtiment et offrant peu d'espaces extérieurs ; à l'ouest et au nord, un tissu plus lâche dans lequel les parcelles sont profondes, témoin d'une division plus récente, avec un bâti en retrait ou à l'alignement sur rue, entouré d'espaces ouverts continus. Le secteur d'étude est composé de ces deux types de tissu, qui s'organisent en franges (est/sud et ouest). Ces deux tissus se tournent le dos, sans réussir à créer lieu d'articulation entre les différents quartiers, et s'adressent chacun à la rue située à proximité.

Le projet vise à assurer une perméabilité du site afin de reconnecter le centre-ville à l'est et le quartier du Moulin à Vent à l'ouest. Les mobilités sont repensées de manière à prolonger les impasses existantes en voie à sens unique. Un maillage de cheminements doux vient compléter la trame viaire afin de favoriser l'usage des mobilités douces et l'accessibilité au nouveau parc.

Une réflexion sur le stationnement est menée à l'échelle de tout l'îlot de la Treille avec des mutualisations possibles entre lots. Le stationnement est proposé en rez-de-chaussée des bâtiments ou directement dans l'espace public, afin d'offrir une mutabilité facilitée en cas de baisse du besoin en stationnements dans le futur.

← îlot de la Treille : une rencontre de deux systèmes aux logiques différentes



|            |                                                                                                                                                                            |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| mission    | faisabilité et programmation (Lucie Euvrard en collaboration libérale pour l'agence Bientôt)                                                                               |
| cadre      | marché public                                                                                                                                                              |
| lieu       | Vierzon (18)                                                                                                                                                               |
| calendrier | 2023                                                                                                                                                                       |
| surface    | 10ha                                                                                                                                                                       |
| programme  | renovation des espaces publics du centre-ville et requalification des entrées de ville                                                                                     |
| coût       | 15 300 000€ ht (montant total des opérations définies dans les fiches actions)                                                                                             |
| moa        | ville de vierzon                                                                                                                                                           |
| équipe     | bientôt (mandataire - architecture et urbanisme), tout terrain (architecture et urbanisme culturel), namenlos (architecture et programmation), facettes paysages (paysage) |

Inscrit dans la démarche Action Cœur de Ville, le projet propose de réfléchir à la requalification des espaces publics du centre-ville de Vierzon. Pour cela, plusieurs axes d'intentions sont mis en valeur : traiter les points d'entrées du centre-ville, traiter les franchissements, révéler l'existant, mettre en valeur le grand paysage et le petit patrimoine bâti et naturel, équilibrer la place de la voiture, développer les mobilités douces et les usages piétonniers, requalifier les espaces publics qui peuvent aujourd'hui être vétustes et qui n'encouragent pas d'autres modes de transport que celui de la voiture, végétaliser les espaces publics, intervenir de manière ponctuelle sur le bâti, identifier les opportunités foncières du centre-ville et les requestionner au regard de leur programmation. Le projet a été développé en trois phases : diagnostic, élaboration de scénarios et définition d'un plan d'actions, rédaction de 14 fiches actions.

axes directeurs :

- 1 repérer des enjeux forts de mobilités
- 2 utiliser le projet de gare pour repenser le centre-ville
- 3 repenser les entrées de ville
- 4 rafraîchir et désimperméabiliser la ville pour améliorer le cadre de vie

détail de la mission :

- > 2 workshops intensifs sur place d'échange et de formulation du projet avec 11 autres architectes, paysagistes et urbanistes
- > mise en lumière d'enjeux synthétisés sur un plan
- > définition d'un plan d'action, d'un planning détaillé et de 14 fiches actions autour de différentes thématiques (secteur forum, secteur bas de grange, secteur gare, requalification des voiries, habitat)
- > faisabilité d'espaces publics

spécificités du projet :

- > renaturation
- > mobilité et stationnements
- > urbanisme tactique
- > opportunités foncières existantes
- > phasage
- > ville moyenne (25 000 habitants)





équilibrer la place de la voiture,  
développer les mobilités douces et les usages



traiter en priorité les points d'entrée  
dans le centre-ville : la gare et les franchissements



## 1) repérer des enjeux fort de mobilités

Le projet de rénovation des abords de la gare est le point d'entrée du programme et la priorité des élus à court terme. L'analyse de l'existant et la pratique du territoire a révélé d'autres enjeux de taille, tel qu'une place de la voiture excessive, un faible rapport au grand paysage existant, du bâti dégradé, des opportunités foncières de grande taille.

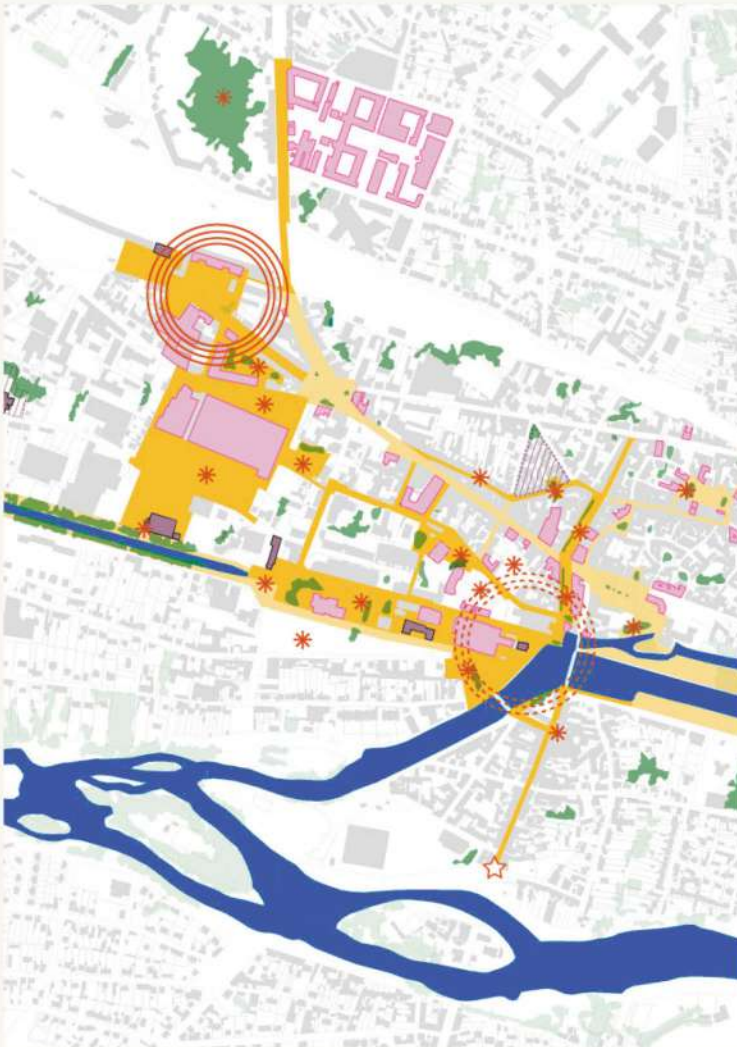
identifier des opportunités foncières  
à l'échelle du centre-ville



révéler l'existant, mettre en valeur le grand paysage  
et le petit patrimoine naturel et bâti



← quatre des cinq intentions transversales  
illustrées par des photographies de l'existant



## 2) utiliser le projet de gare pour repenser le centre-ville

Le projet propose de se concentrer autour du renforcement de l'axe commerçant gare-mairie, de la libération de la place du forum de sa fonction de gare routière, de la requalification de la liaison majeure du centre-ville Foch/Briand/Forum, de la création de continuité verte et douce entre le canal et le centre-ville et de la valorisation des entrées du centre-ville.

Le plan guide développé est phasé et sectorisé selon des objectifs prioritaires, afin de rendre sa mise en oeuvre plus concrète. Il met en évidence les actions structurantes du projet: maillage d'espace public, identification des foncières mutables ou des bâtiments dégradés pour implanter de nouvelles programmations ou réhabiliter l'existant, actions tactiques à mettre en oeuvre dans un premier temps.

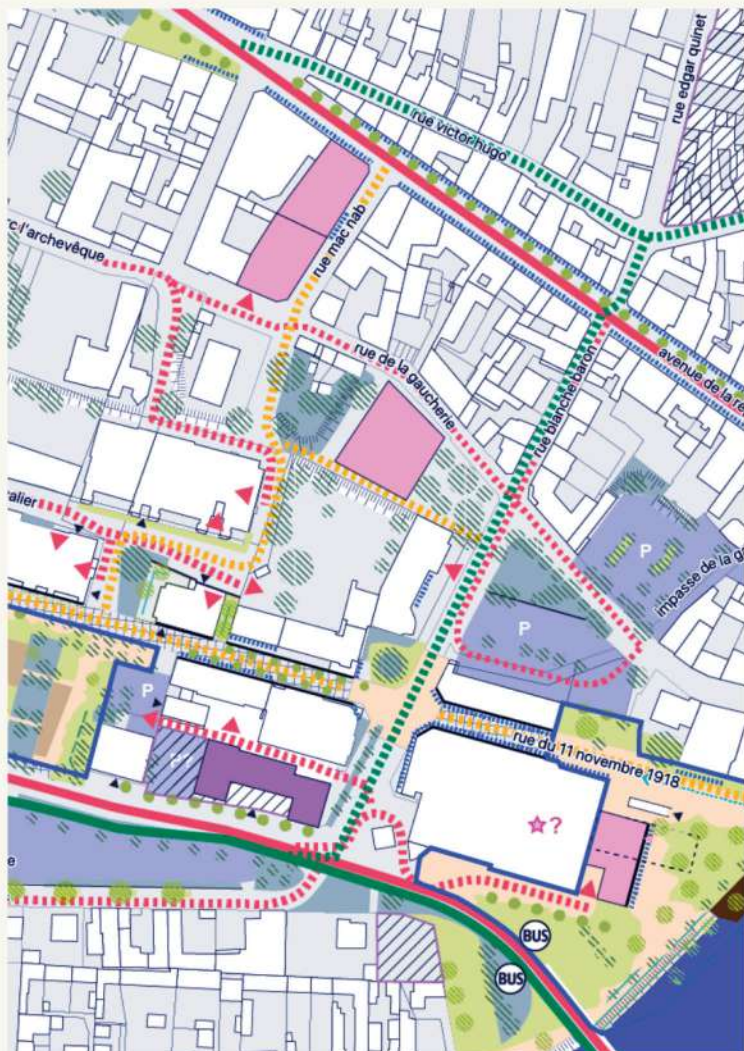
← plan guide développé à l'échelle du centre-ville et mise en évidence des secteurs prioritaires

### 3) repenser les entrées de ville

L'entrée dans la ville de Vierzon se fait par sa gare, mais également par ses cours d'eau. Le projet cherche ainsi à améliorer ces deux points d'entrées, peu qualifiés aujourd'hui.

Le réaménagement de la gare est pensé autour de la création d'un espace public paysager et de la constitution d'un pôle multimodal. Les différentes actions préconisées permettent en premier lieu de repenser l'espace du piéton, du cycle et des transports en commun sur le parvis et ses abords. Elles permettent aussi d'envisager de nouveaux usages pour offrir un espace de passage et de pause qualitatif et attractif.

Le secteur du Forum et de la Gaucherie est une entrée majeure dans le centre-ville de Vierzon par le sud. Il a un rapport historique privilégié au patrimoine naturel de la ville de Vierzon. Les différentes actions portées sur ce secteur sont axées sur la remise en lien des grandes figures paysagères en présence aux espaces publics existants et à l'affirmation d'un espace public piétonnier agréable.



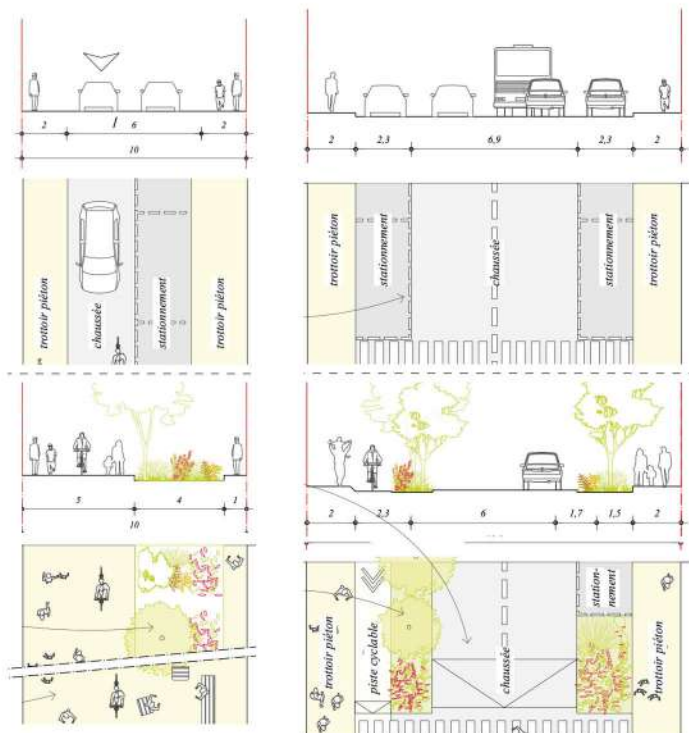
↑ schéma de circulation de la gare  
← plan d'aménagement (faisabilité) de la place du Forum

### 4) rafraîchir et désimpermeabiliser la ville pour améliorer le cadre de vie

Le projet s'est accompagné d'une stratégie de requalification des voies du centre-ville répondant aux problématiques soulevées pendant le diagnostic. Un travail sur le choix des végétaux et le mode de gestion des eaux pluviales a accompagné la réflexion.

Plusieurs actions ont été ciblées :

- apaiser les voies structurantes
- planter les rues
- créer des voies douces jardinées
- aménager des zones de rencontre
- améliorer en sens unique
- harmoniser les intersections



← coupes-profil de certaines interventions sur l'espace public

|            |                                                                                                                                                      |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| mission    | maîtrise d'oeuvre urbaine et des espaces publics                                                                                                     |
| cadre      | marché public                                                                                                                                        |
| lieu       | Saint-Denis (93) - Pierrefitte-sur-Seine                                                                                                             |
| calendrier | 2025 (en cours)                                                                                                                                      |
| surface    | 1,6ha                                                                                                                                                |
| programme  | 114 logements collectifs, intermédiaires et individuels, 7000m2 d'espaces publics                                                                    |
| coût       | 1,6m€ ht (aménagement des espaces publics)                                                                                                           |
| moa        | Sequano (aménageur) + Plaine Commune (EPT)                                                                                                           |
| équipe     | localbanal (mandataire - architecture, urbanisme et espaces publics) + réseau(x) (paysage), inddigo (BET VRD et environnement), remix (BET réemploi) |

Le quartier Lafargue-Parmentier souffre actuellement du manque de connexion à son territoire. Le renouvellement urbain de ce quartier, situé à la croisée des villes de Pierrefitte-sur-Seine/Saint-Denis, Stains et Sarcelles a pour objectif de :

- désenclaver par la couture à l'existant,
- créer un nouveau lieu de vie inclusif et poreux pour tous les habitants du quartier tant par les espaces publics, les espaces verts que les rdc des bâtiments,
- favoriser la mixité et les relations sociales en proposant divers modes d'habiter,
- donner une forte place au réemploi ainsi qu'aux matériaux biosourcés et géosourcés,
- penser la gestion et l'évolutivité du quartier sur le temps long,
- développer une conception bioclimatique (gestion des eaux, orientation et compacité des bâtiments, confort d'été etc).

axes directeurs :

- 1 s'implanter en couture avec l'existant (urbanisme)
- 2 valoriser la matière existante sur place (espace public)
- 3 porter une forte attention à la gestion des eaux (espace public)
- 4 faire valoir le vivre-ensemble (urbanisme et espace public)
- 5 promouvoir des logements de qualité (urbanisme)
- 6 intégrer une palette de matériaux sobres et résilients (urbanisme et espace public)

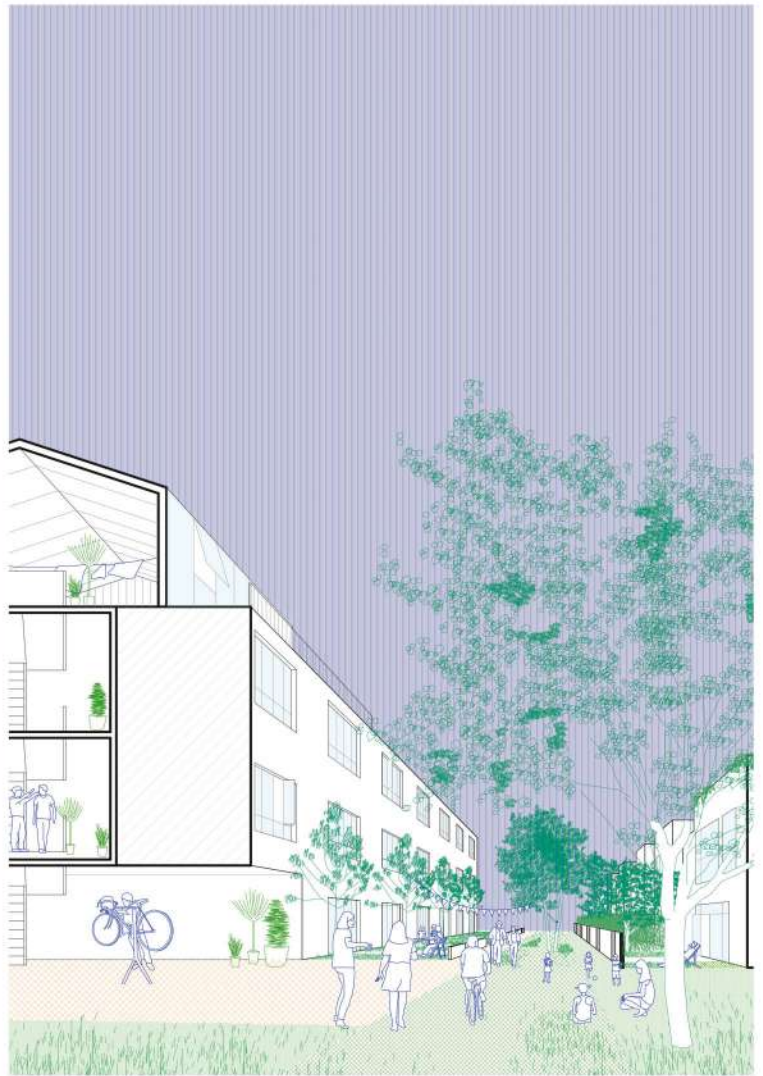
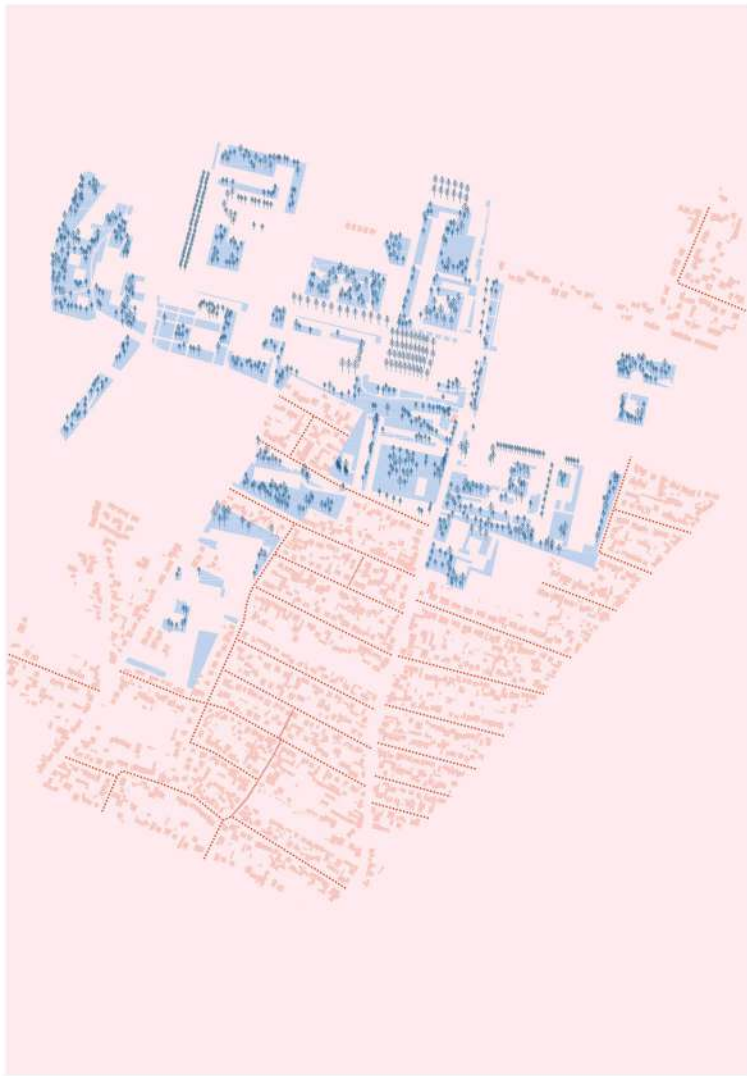
détail de la mission :

- > plan guide et cahier de prescriptions architecturales et urbaines
- > suivi urbain des lots (faisabilité, fiche de lots, suivi des travaux)
- > maîtrise d'oeuvre des espaces publics (ESQ > EXE)

spécificités du projet :

- > réemploi
- > convivialité et vivre-ensemble
- > nappe phréatique affleurante
- > exigence environnementale
- > diversité des logements créés
- > ville moyenne (33 600 habitants)
- > coordination complexe (acteur.ices nombreux.ses)





|            |                                                                                                                  |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| mission    | maitrise d'oeuvre de paysage et d'espaces publics<br>(Lucie Euvrard en collaboration libérale pour Luc Chignier) |
| cadre      | marché privé                                                                                                     |
| lieu       | Namur (Belgique)                                                                                                 |
| calendrier | 2023-2025 (études conception)                                                                                    |
| surface    | 1,2ha                                                                                                            |
| programme  | patios intérieurs, jardin collectif, rue et placette publique, parking, voie technique                           |
| coût       | 2,3m€ ht                                                                                                         |
| moa        | ACSOL                                                                                                            |
| équipe     | ETAU (mandataire - architecture), Luc Chignier (paysage)                                                         |

Le projet s'insère dans un contexte mixte. D'un côté, une voie à la circulation dense sur laquelle s'adresse de nombreux bâtiments. De l'autre côté une voie secondaire, à l'échelle du piéton, regroupant des équipements et offrant une trame végétale importante. Une masse arborée continue structure le quartier et invite à s'insérer dedans.

Le projet architectural introduit un programme mixte mettant en valeur un caractère intergénérationnel. Le projet de paysage travaille dans cette dynamique et développe quatre figures paysagères : la placette et ses élargissements, la voie technique et le parking, les patios intérieurs et le jardin commun. Ensemble, elles permettent une lecture claire de l'intervention dans son ensemble et une intégration fine dans le quartier. Un travail fin sur le réemploi des matériaux existants et sur la transplantation de certains végétaux présents guide le projet.

axes directeurs :

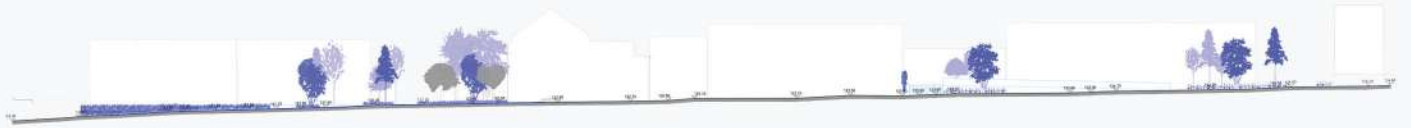
- 1 s'insérer dans un contexte urbain spécifique
- 2 définir les jardins comme des points de croisement des générations
- 3 générer un espace public à l'échelle du piéton
- 4 travailler le sujet du réemploi sous différentes facettes

détail de la mission :

- > définition des principes guides du projet
- > dossier de permis de construire
- > maitrise d'oeuvre du paysage (APS, APD, PRO, DCE)

spécificités du projet :

- > réemploi
- > mobilité
- > intergénérationnel
- > paysage





## 1) s'insérer dans un contexte urbain spécifique

La lecture du grand territoire a révélé trois systèmes existants dans lequel le projet paysager s'inscrit : un front bâti et ses jardins intérieurs caractérisant la chaussée, de grandes pièces paysagères s'adressant sur une rue et lui donnant un caractère bucolique, enfin une continuité verte marquant les coteaux de la ville.

Par ailleurs plusieurs équipements (écoles, cimetière, centre d'accueil) sont existants dans les environs, générant une mixité de population.

← lecture paysagère du territoire



## 2) définir les jardins comme des points de croisement des générations

Quatre espaces paysagers se dessinent : (1) la rue de l'Aurore et ses élargissements, (2) un grand jardin accessible au public, (3) des patios intérieurs dont la géométrie résulte des bâtiments et dont les matériaux permettent de les caractériser, (4) une voie technique et le parking.

Les jardins intérieurs sont travaillés afin de créer différentes situations et de favoriser des repères par le paysage pour les usagers du bâtiment. Aussi, nous avons cherché à planter au maximum les jardins en faisant venir le paysage au plus proche des façades pour permettre à tous les publics de profiter des extérieurs depuis l'intérieur, les personnes ayant des difficultés à sortir tout comme le personnel de soin occupé à travailler. Par ailleurs, chacun des jardins est ponctué de lieux permettant la rencontre entre les usagers, le jardinage, le recueillement ou bien la contemplation. Ces lieux se matérialisent différemment en fonction des situations - banc, placette, terrasse, potager, plantes en pot, champs fleuris, etc. - et peuvent être utilisés pour divers événements : l'anniversaire d'un résident, le bal mensuel, la kermesse annuelle, un concert, etc.

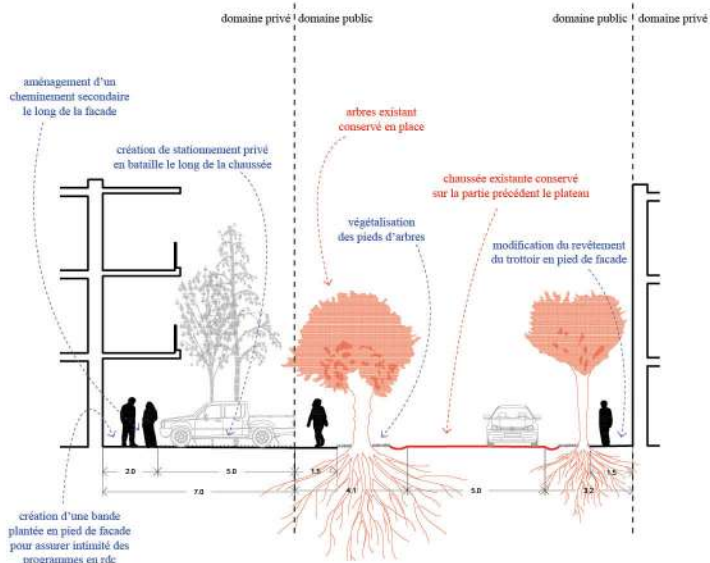
Un grand jardin s'ouvre aux publics des quartiers alentours via plusieurs points d'accès, notamment aux jeunes étudiants des écoles proches. Un jardin spécifique destiné aux usagers de la crèche est intégré dans le dessin d'ensemble, générant un véritable jardin intergénérationnel.

← plan de l'aménagement

### 3) générer un espace public à l'échelle du piéton

La placette et ses élargissements offrent un espace public de qualité au quartier, véritable centralité entre l'église, le café existant et les nouveaux programmes du projet.

Le projet permet de connecter trois rues et d'y affirmer la place du piéton par un revêtement de sol uniforme de part et d'autre de la chaussée. La placette est un plateau continu. Un travail sur la mobilité a permis de caractériser l'espace en zone 30 et de créer des trottoirs traversants généreux sur lesquels le piéton est prioritaire. Le traitement paysager de la place permet d'introduire une ambiance apaisante et agréable, où il fait bon de s'arrêter. Des dilatations de l'espace ouvert offrent des vues plus lointaines sur les intérieurs d'îlot et marquent les accès aux bâtiments.



← coupe de principe de la rue de l'Aurore modifiée

### 4) travailler le sujet du réemploi sous différentes facettes

Le projet prend place sur un jardin possédant de nombreux végétaux en bonne santé et des matériaux de sol en bon état. Les besoins du projet immobilier imposent la construction d'une partie de ce jardin. Nous avons alors cherché à développer une stratégie de réemploi à l'échelle du projet dans sa globalité, afin de préserver au maximum la matière existante. Plusieurs principes ont été développés :

- des matériaux de sols ou des mobiliers réemployés bruts avec le même usage qu'aujourd'hui: pavé en pierre, jardinière en pierre
- des matériaux réutilisés différemment mais sans modification: bordure en pierre utilisé en pavage de sol
- des matériaux modifiés: sciage des pavés bétons existants pour une pose dans l'autre sens.

Il est également envisagé de réutiliser les déblais excédentaires de terre végétale générés par le projet. Ainsi une topographie se dessine à la surface du parc, créant de petits vallons successifs et générant un jardin unique propice à différents usages : farniente sur la pente, glisse pour les plus jeunes, promenade bucolique, etc. Nous avons cherché à donner à lire de grandes perspectives tout en créant de petits lieux appropriables. De même une large zone en dépression au cœur du projet permet de récolter et gérer les eaux ponctuellement.

Enfin, une transplantation des végétaux le permettant a été mise en œuvre. Cette transplantation permettra aux actuelles habitantes de conserver des repères au sein du projet futur.



← photographies des matériaux, végétaux et objets réemployés/transplantés

|            |                                               |
|------------|-----------------------------------------------|
| mission    | résidence in-situ et étude pré-opérationnelle |
| cadre      | marché public                                 |
| lieu       | Vendôme (41)                                  |
| calendrier | 2024                                          |
| surface    | 5 486m <sup>2</sup>                           |
| programme  | cour d'école primaire                         |
| coût       | 275 000€ HT                                   |
| moa        | ville de Vendôme, accompagné du CAUE41        |
| équipe     | Lokus Landscape                               |

Comme les nommait l'architecte néerlandais Aldo Van Eyck dans les années 60/70, les cours d'école sont des «espaces d'entre-deux». Dans un environnement de règles et d'apprentissage, elle permettent de jouer, de décompresser et d'expérimenter. Elles sont des lieux de croisement, des espaces de rencontres pour les enfants quelque soit leur âge, leur classe et leur genre.

L'école élémentaire Anatole France est située au coeur d'un quartier pavillonnaire dans le nord de la Ville de Vendôme. Cette cour d'école est majoritairement revêtue d'enrobé et offre en son coeur de larges espaces sportifs. La cour est divisée en 4 espaces distincts : 1) la cour avant, accès principal à l'école; 2) le plateau, espace central, majoritairement en enrobé; 3) la pelouse; 4) le jardin pédagogique, exclusivement accessible au personnel encadrant.

L'analyse de l'existant, issu de regards croisés, a révélé plusieurs sujets :

- un plateau existant à fort usage compétitif, posant problème dans la gestion au quotidien pour les encadrant.es
- un potentiel de gestion des eaux pluviales plus vertueux et des services techniques motivés à cette idée
- des existants à forts potentiels : grands arbres de belle ampleur, un potager pédagogique, une citerne de récupération des eaux pluviales, etc

Le projet cherche à répondre à ces attentes et mettre en exergue les principes de la cour oasis.

axes directeurs :

- 1 co-construire le projet avec les différents acteur.ices impliqués
- 2 rééquilibrer les espaces en offrant d'autres matériaux de sol et en questionnant les usages
- 3 maximiser la gestion de l'eau à la parcelle et donner à lire le chemin de l'eau aux élèves
- 4 développer des micro-interventions répondant à des besoins réels

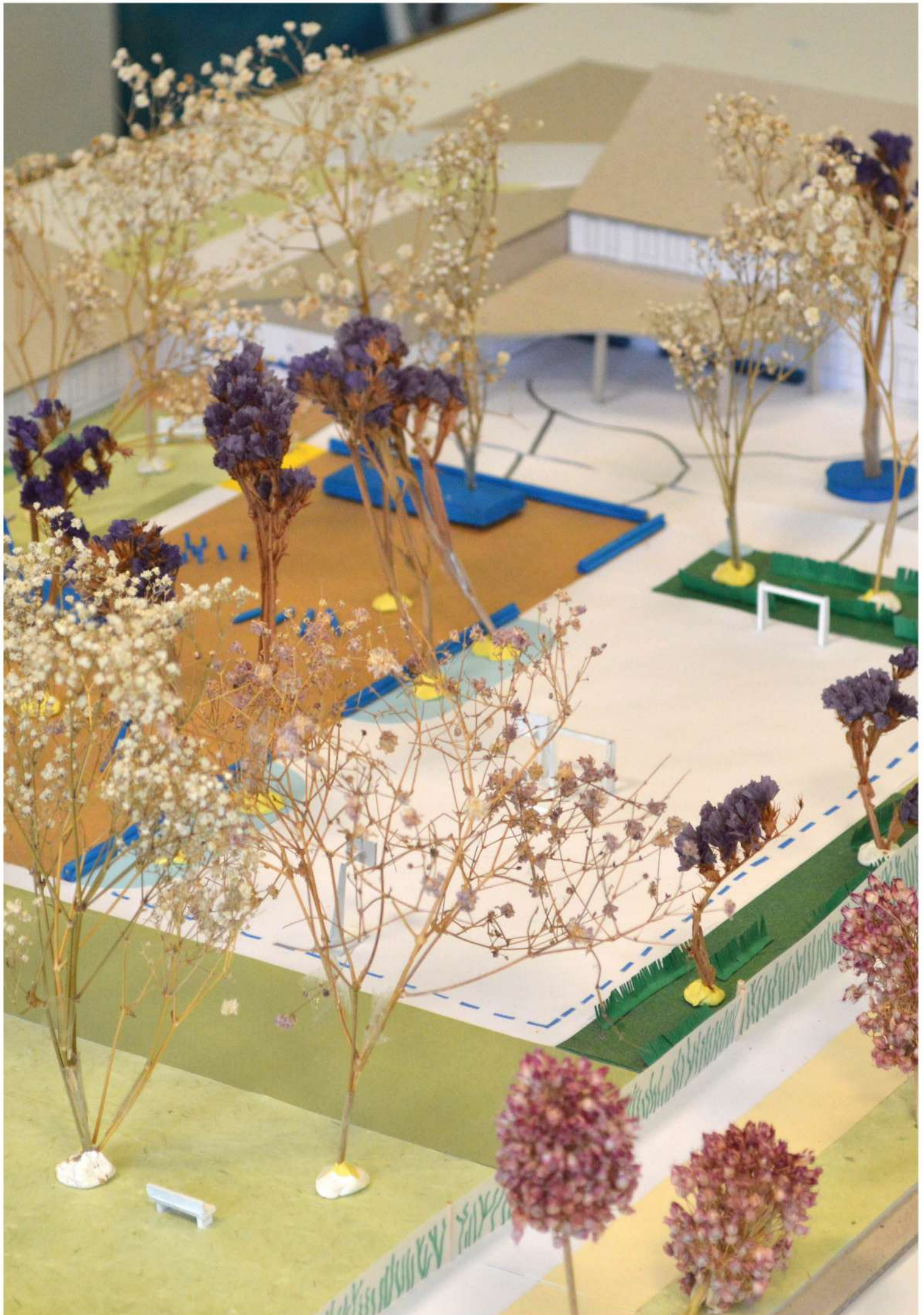
détail de la mission :

- > résidence in-situ d'une semaine
- > organisation et animations d'ateliers et d'entretiens avec des publics divers
- > réalisation d'un programme pré-opérationnel détaillé comprenant des plans, coupes, collages des situations projetées, schéma, références et chiffrage

spécificités du projet :

- > résidence
- > jeune public
- > paysage
- > gestion des eaux







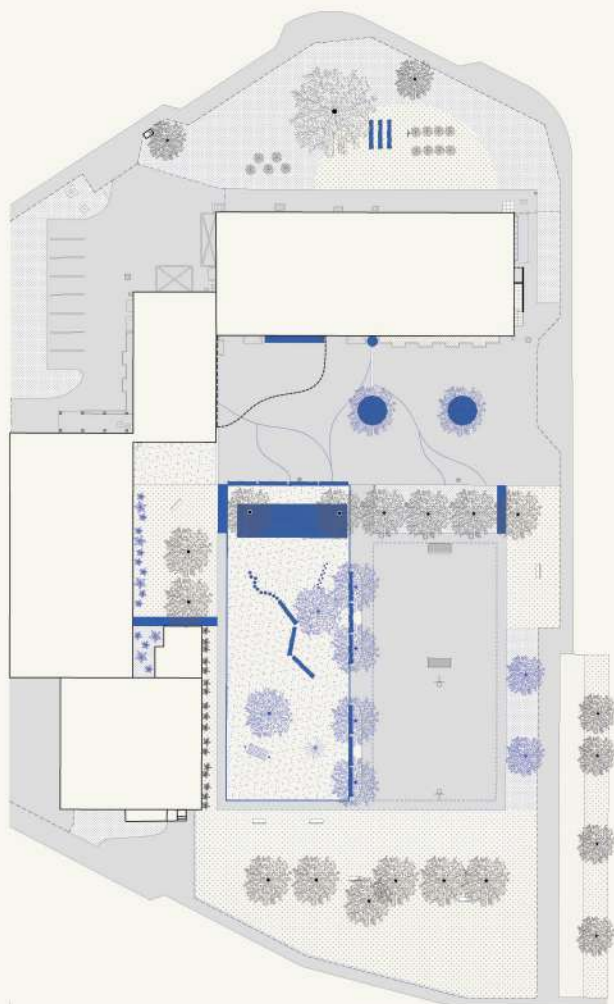
## 1) co-construire le projet avec les différents acteur.ices impliqué.es

Nous avons développé le projet en co-construction avec différents acteur.ices : élus, écoliers, enseignantes, périscolaire, personnel du rased, personnel du ménage/cantine, services techniques. Nous avons mis en place des ateliers, entretiens et arpentage collectif afin de s'adapter aux publics visés. Deux ateliers avec les enfants ont été menés. Le premier "ma cour au quotidien - constituer une maquette parlante" s'est déroulé autour d'une maquette de la cour existante et proposait à chaque enfant d'indiquer via des piquets ce qu'ils aiment dans leur cour, ce qu'ils n'aiment pas et ce qu'ils y aimeraient. Le deuxième atelier "ma cour rêvée - créer des cartes postales de sa cour du futur" invitait les écoliers à imaginer leur cour du futur en se questionnant notamment sur le type de sol qu'ils aimeraient, les liens qu'ils souhaiteraient créer, les mobiliers qui les feraient rêver. Des temps d'observations des appropriations de la cour pendant les temps de récréation ont par ailleurs eu lieu. Ils ont permis d'avoir des échanges informels avec les enfants sur certains usages.

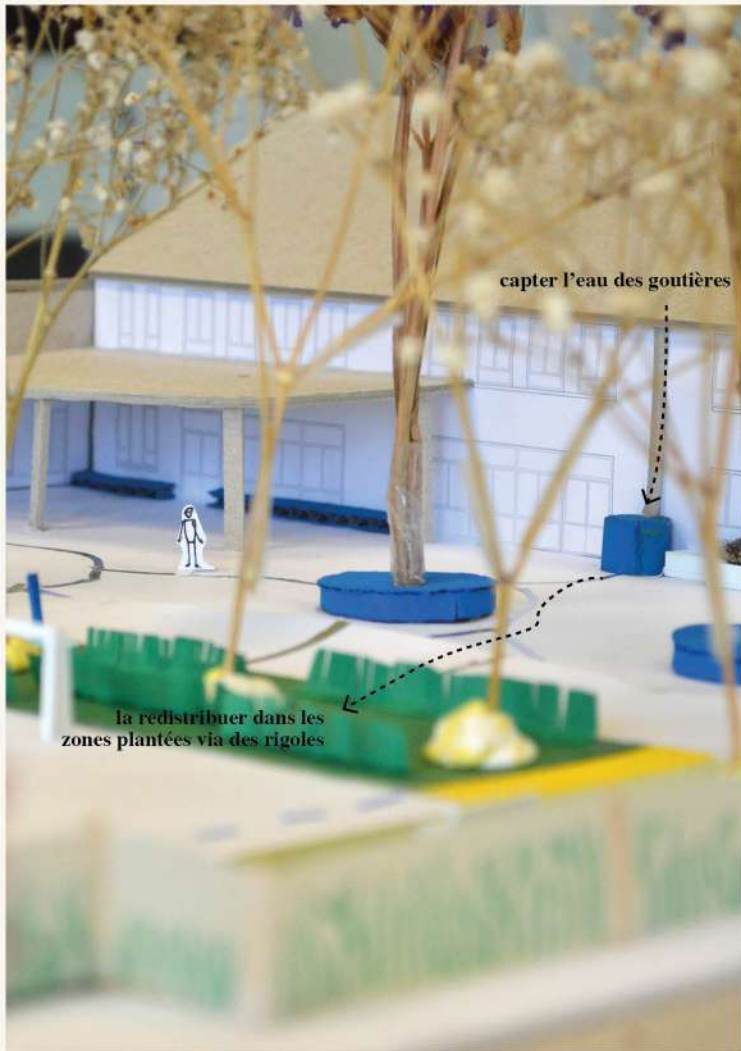
- ↑ arpentage collectif avec les services techniques de la cour
- ↖ atelier «ma cour au quotidien»
- ← atelier «ma cour rêvée»

## 2) rééquilibrer les espaces en offrant d'autres matériaux de sol et en questionnant les usages

Le projet cherche à rééquilibrer les espaces et à réduire notamment la zone de sport, au profit d'autres manières de se dépenser physiquement, plus basées sur l'équilibre, l'expérimentation et le parcours. Un cheminement formant une boucle tout autour du plateau permet de pouvoir continuer à profiter de toute la taille de la cour centrale pour pratiquer la course par exemple ou pouvoir facilement aller d'un espace à l'autre. Nous proposons ainsi d'introduire une grande zone en copeaux de bois abritant tout une série de jeux d'équilibre et d'expérimentation variée : rondin de bois, hutte, hamac, etc. Une grande plateforme offre l'opportunité d'une scène de spectacle, d'un lieu de repos, d'un espace de discussion, etc. Cet espace se veut libre et flexible, avec du mobilier utilisable pour différents usages. Le terrain de sport est conservé mais réduit. Les paniers de baskets et les cages de hand ball sont réutilisés.



← plan de la cour (en bleu figure les pistes de projet)



capter l'eau des gouttières

la redistribuer dans les zones plantées via des rigoles

### 3) maximiser la gestion de l'eau à la parcelle et donner à lire le chemin de l'eau aux élèves

Nous proposons de déconnecter certaines descentes d'eau pluviales des réseaux de la ville et de les gérer dans la cour directement. Nous envisageons par exemple d'installer une citerne de récupération des eaux de pluie, qui serait connecté directement à une descente d'eaux pluviales et qui, lorsque l'eau atteint un certain niveau, pourrait via un trop plein se déverser dans des rigoles intégrées dans le sol de la cour. Ces rigoles se déverseraient vers les espaces plantés et permettraient ainsi leur irrigation tout en dessinant un chemin de l'eau didactique dans la cour d'entrée. Ce chemin pourrait servir également de parcours de billes quand il n'y a pas d'eau. Par ailleurs, il est prévu sous toutes les surfaces en copeaux d'écorces un massif infiltrant, servant à tamponner les eaux de ruissellement avant que celles-ci ne s'infiltrent naturellement dans le sol, soulageant ainsi le réseau de la Ville.

- ↑ collage de la situation projetée pour la cour avant : l'eau des toitures est récupérée, puis conduite via des rigoles dessinées dans le sol vers les espaces verts
- ← photos de références



### 4) développer des micro-interventions répondant à des besoins réels

De petites interventions ponctuelles permettent de régler des problématiques soulevées en ateliers ou lors des moments d'échange avec les acteurs du projet ou d'offrir de nouvelles manières de s'ouvrir à son environnement. On peut ainsi dénombrer : le déplacement de l'abri vélo, la création de grandes plateformes d'assise autour des nouveaux arbres dans la cour d'entrée, la création d'un grand meuble sur mesure intégrant assises, rangements et poubelle sous le préau, l'implantation d'assises en tronc d'arbre et d'un tableau pour la classe extérieure dans le jardin pédagogique, l'intégration d'une clôture pour pouvoir utiliser sereinement le jardin pédagogique, le réhaussement du sol à l'angle sud-est de la pelouse via la création d'un muret de soutènement en limite séparative.

- ← zoom sur la maquette : 1) la cour avant; 2) le plateau d'aventures

|            |                                                                                                         |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| mission    | maîtrise d'oeuvre architecturale complète<br>(Marine Picco en collaboration libérale pour l'agence D&A) |
| cadre      | marché privé                                                                                            |
| lieu       | Brie-Comte-Robert (77)                                                                                  |
| calendrier | 2019-2024                                                                                               |
| surface    | 7000m <sup>2</sup> sdp                                                                                  |
| programme  | 102 logements dont 73 logements sociaux (30 en PLUS + 43 en PLI)                                        |
| coût       | 10,5m€ ht                                                                                               |
| moa        | promogim (promoteur privé) + pluriel (bailleur social)                                                  |
| label      | NF Habitat HQE pour les logements sociaux                                                               |

Le projet prend place sur le site d'une ancienne usine de peinture sur carrosserie du centre-ville de Brie-Comte-Robert. Il prévoit la construction de 102 logements collectifs, dont 80 sociaux. Les logements sont répartis en cinq bâtiments R+2+combles et empreinte le langage de la typologie de la longère afin de s'intégrer au mieux avec le tissu résidentiel existant. Une stratégie de réemploi des pierres issues de la démolition de certains murs d'enceinte a été développée pour une partie des façades. Plusieurs réunions publiques ont été organisées pour familiariser les riverains avec le projet et intégrer au mieux leurs besoins (orientation des ouvertures et espaces extérieurs de manière à protéger leur intimité etc).

axes directeurs :

- 1 s'intégrer dans le contexte pavillonnaire
- 2 réouvrir le site sur la ville
- 3 réemployer les pierres moellons des murs déconstruits
- 4 offrir une diversité de typologie de logements

détail de la mission :

- > mission complète (ESQ > livraison de chantier)
- > projet complexe, de grande envergure
- > gestion technique et financière du chantier

spécificités du projet :

- > tissu pavillonnaire et de petits collectifs
- > logements collectifs
- > réunions publiques
- > réemploi
- > ville moyenne (19 000 habitants)



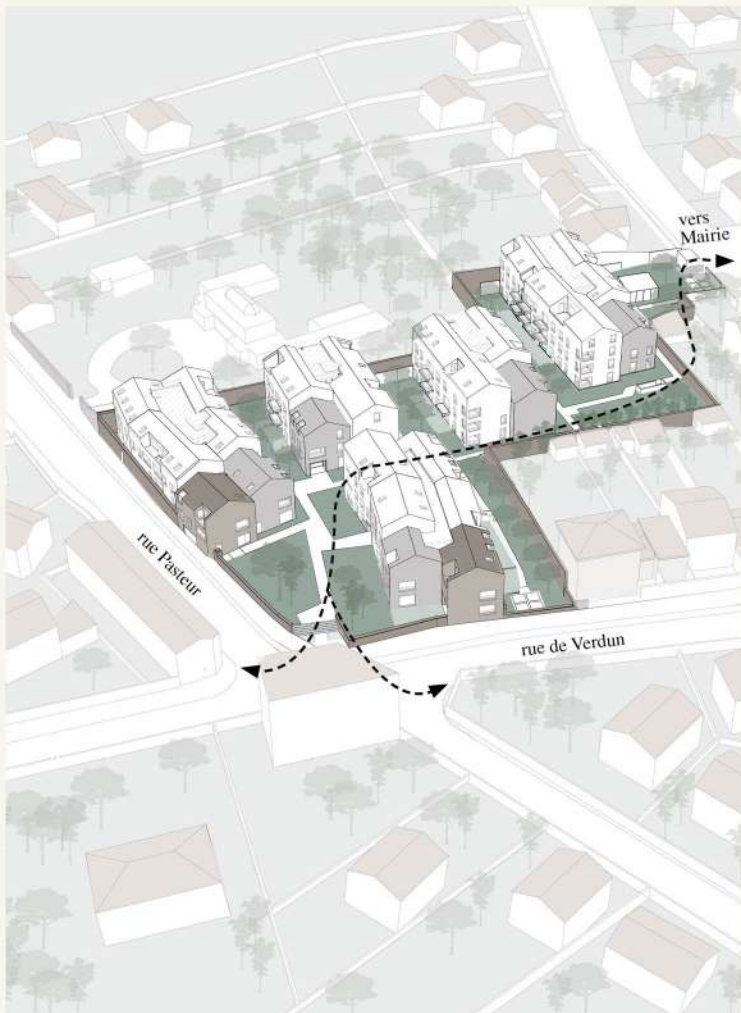


## 1) s'intégrer dans le contexte pavillonnaire

Le logement collectif apparaissait ici comme la seule solution économiquement viable pour permettre la mutation de ce site pollué (ancienne usine de peinture sur carrosserie). Le contexte immédiat étant principalement composé de maisons individuelles, la volumétrie des cinq bâtiments a été pensée de manière à s'intégrer au mieux au contexte. Les typologies de la longère et du pavillon, présentes autour de la parcelle, ont été réinterprétées dans le projet en fragmentant les bâtiments en volumes.

Les matériaux employés font référence à l'histoire du site : la pierre des murs d'enceinte médiévaux, le métal pour le passé industriel du site, l'enduit et les tuiles en lien avec les maisons alentour.

← gabarits de longères dont les formes s'inspirent des typologies urbaines à proximité



## 2) réouvrir le site sur la ville

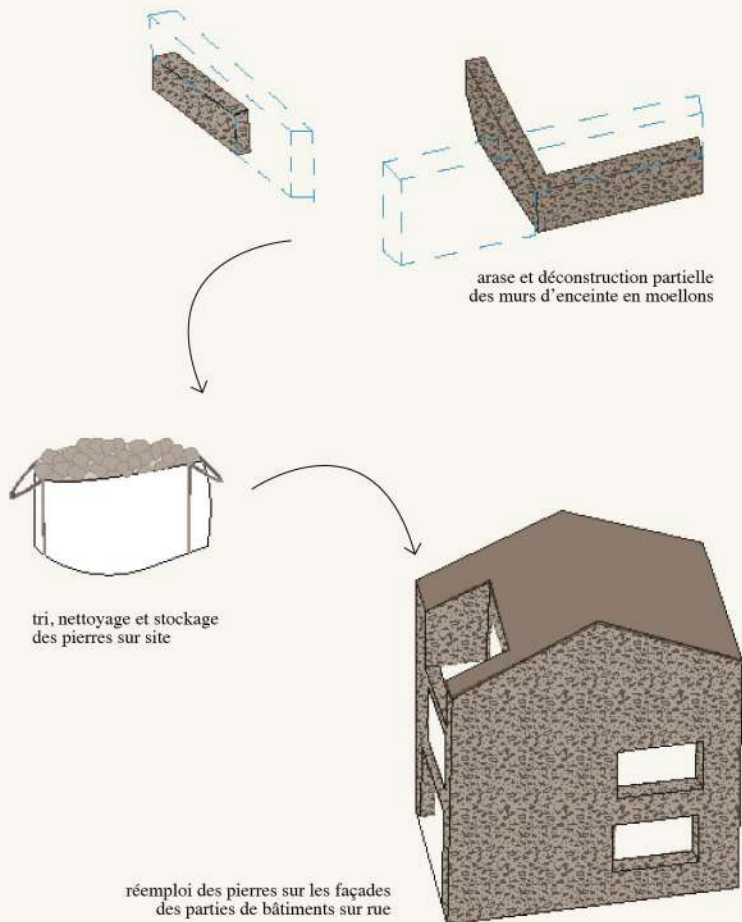
Anciennement clôturée par de hauts murs d'enceinte, la parcelle était en rupture avec le tissu ancien du bourg et la trame paysagère des cœurs d'îlots. L'ouverture du mur d'enceinte à l'angle des rues de Verdun et Pasteur reconnecte le site avec son environnement et accompagne la requalification de l'espace public, avec un élargissement du trottoir et une amélioration des covisibilités.

La mise en place de jardins en lanières entre les bâtiments structure le projet en assurant la continuité entre l'espace boisé classé à l'arrière du site, les jardins d'îlot et la rue de Verdun. Un cheminement piéton traverse le cœur d'îlot. Rythmé par des séquences paysagères, il assure une liaison directe entre les voies environnantes et le parc de la mairie.

← anciennement clôturé, l'ouverture du site sur le quartier permet de créer des connexions piétonnes entre les rues Pasteur/de Verdun et le quartier de la Mairie

### 3) réemployer les pierres moellons des murs déconstruits

Lors de la réouverture de l'angle des rues Pasteur et de Verdun, une démolition partielle et soignée des murs en pierre délabrés a été menée afin de permettre le réemploi des pierres moellons. L'entreprise de gros-œuvre a démonté et stocké ces pierres sur site en vue de réaliser les nouveaux murs de clôture ainsi que les façades des bâtiments s'accrochant sur les murs d'enceinte. Ces murs étant sous protection de l'Architecte des Bâtiments de France, leur rejointoiement a été réalisé selon les mêmes procédés (joints à la chaux et sable) et la même teinte jaune que l'ancien château médiéval de Brie dont les ruines se situent non loin du site, en cœur de ville.



← réemploi des pierres moellons suite à la déconstruction partielle des murs d'enceinte de la parcelle

### 4) offrir une diversité de typologie de logements

Les logements ont été conçus de manière à rechercher un maximum de doubles orientations, de générosité des ouvertures et une systématisation des espaces extérieurs (jardin, terrasse, balcon au nord, loggia au sud) afin d'apporter vues, ventilation et lumière naturelle à tous. Les ouvertures ont été positionnées de manière à favoriser l'intimité entre les logements de l'opération mais également avec les riverains. Des réunions de concertation ont ainsi été menées avec les riverains pour ajuster la position des fenêtres et des espaces extérieurs mais aussi la taille et l'essence des plantations.



← diversité des typologies d'appartements

|            |                                                         |
|------------|---------------------------------------------------------|
| mission    | maîtrise d'oeuvre architecturale - étude de faisabilité |
| cadre      | marché privé                                            |
| lieu       | Brie-Comte-Robert (77)                                  |
| calendrier | 2022                                                    |
| surface    | 1 300m <sup>2</sup> sdp                                 |
| programme  | 22 logements collectifs                                 |
| moa        | kassas immobilier (promoteur privé)                     |

Située au sein d'un tissu résidentiel en limite de ville, la parcelle Victor Hugo était occupée par un hangar vacant en attente de reconversion. L'étude de faisabilité a permis de mettre en exergue la capacité constructive du lieu en s'appuyant sur les contraintes (un tissu urbain distendu, en bord d'une route nationale) et qualités du lieu (des vues et orientations dégagées, une continuité végétale). La volumétrie a été pensée de manière à retrouver l'échelle pavillonnaire des constructions alentours, offrir des doubles orientations à l'ensemble des logements et un maximum d'espaces extérieurs.

La matérialité proposée est en continuité de l'existant et du savoir-faire du maître d'ouvrage (entreprise de gros-œuvre) en privilégiant des tuiles en toiture et de la maçonnerie enduite en façade. Le projet propose de repenser ces matériaux de construction courants dans une version plus respectueuse de l'environnement (briques creuses isolantes, tuiles produites localement, etc).

axes directeurs :

- 1 s'intégrer dans le contexte pavillonnaire
- 2 penser la matérialité en fonction des savoir-faires locaux
- 3 concevoir des logements de qualité

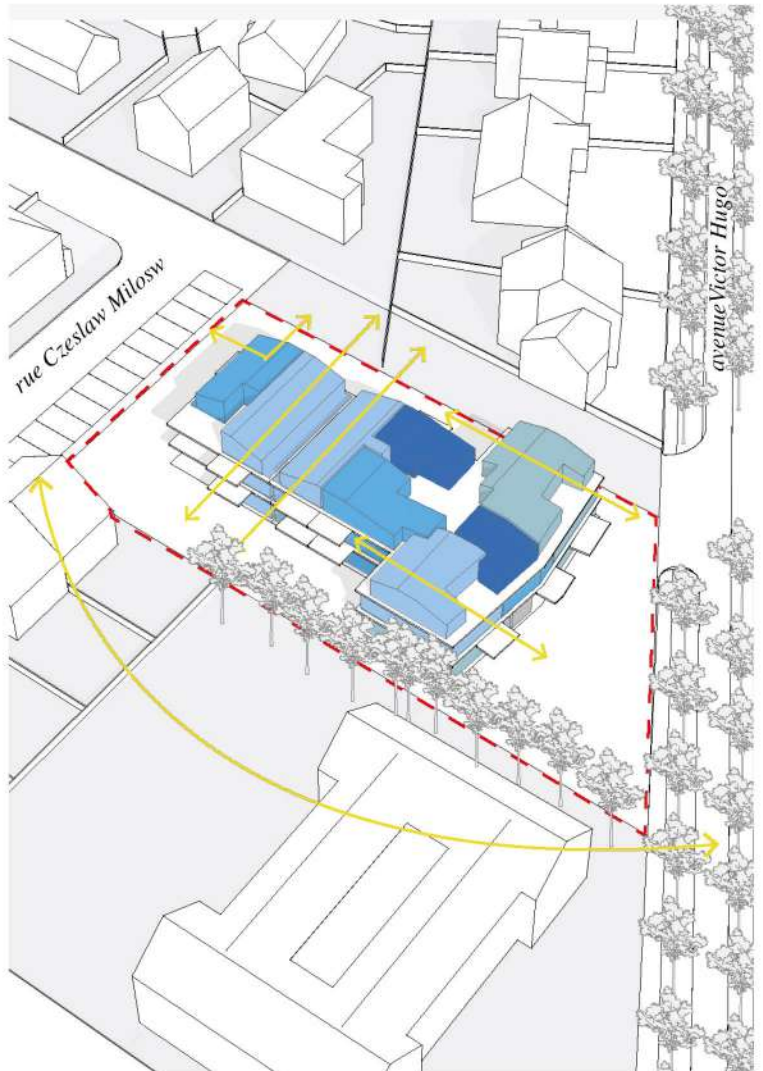
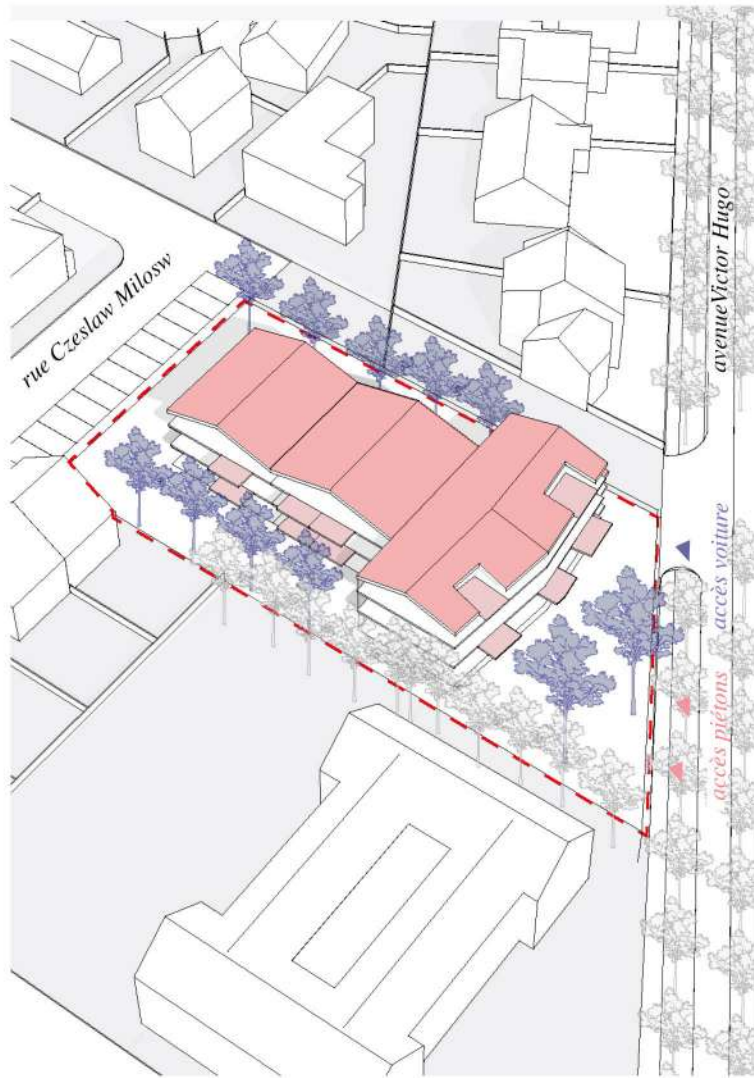
détail de la mission :

- > étude de faisabilité et analyse réglementaire

spécificités du projet :

- > tissu pavillonnaire
- > logements collectifs
- > échanges avec la Mairie
- > ville moyenne (19 000 habitants)

*volumétrie et implantation du collectif pensée en articulation des gabarits avoisinants* ↑  
*entrepôt de l'entreprise de gros-œuvre existant* ↗  
*contexte pavillonnaire autour de la parcelle* →  
*généraliser les double orientations pour la majorité des logements* →



|            |                                                      |
|------------|------------------------------------------------------|
| mission    | maitrise d'oeuvre architecturale complète            |
| cadre      | marché privé                                         |
| lieu       | Vitry-sur-Seine (94)                                 |
| calendrier | 2025 (en cours)                                      |
| surface    | 115m2sdp + 34m2 d'annexes                            |
| programme  | rénovation de la maison principale et de ses annexes |
| coût       | 310 000€ht                                           |
| moa        | privé                                                |
| équipe     | localbanal mandataire                                |

Le projet introduit plusieurs bâtiments fonctionnant ensemble : une maison principale et son extension, deux annexes. La maison principale, construite au début du XXe siècle, présente des détails en brique aux angles et une façade à pans de bois non structurels. Une extension de la maison a été réalisée dans les années 90. Deux annexes datant de la construction de la maison sont présentes. En très mauvais état, elles organisent pourtant la parcelle et sont donc nécessaires à conserver. La première est orientée sur la rue et permet de refermer la cour d'entrée, en créant ainsi une transition avec la rue. La seconde est située en fond de parcelle et introduit un espace extérieur arrière à l'échelle très domestique.

Le projet consiste à rénover le rez-de-chaussée de la maison principale afin d'y installer un local professionnel, d'agrandir la cuisine et de créer plus de rapport au jardin. Une réflexion sur le confort thermique est menée en parallèle. La réparation des annexes est aussi au coeur du projet.

axes directeurs :

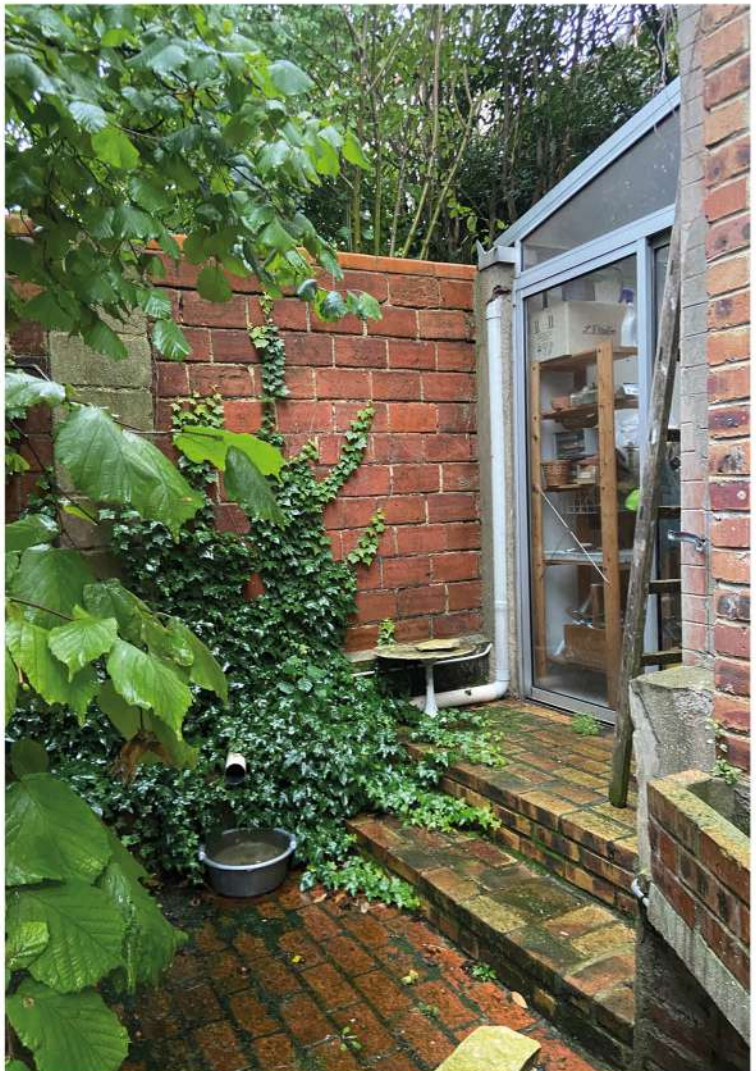
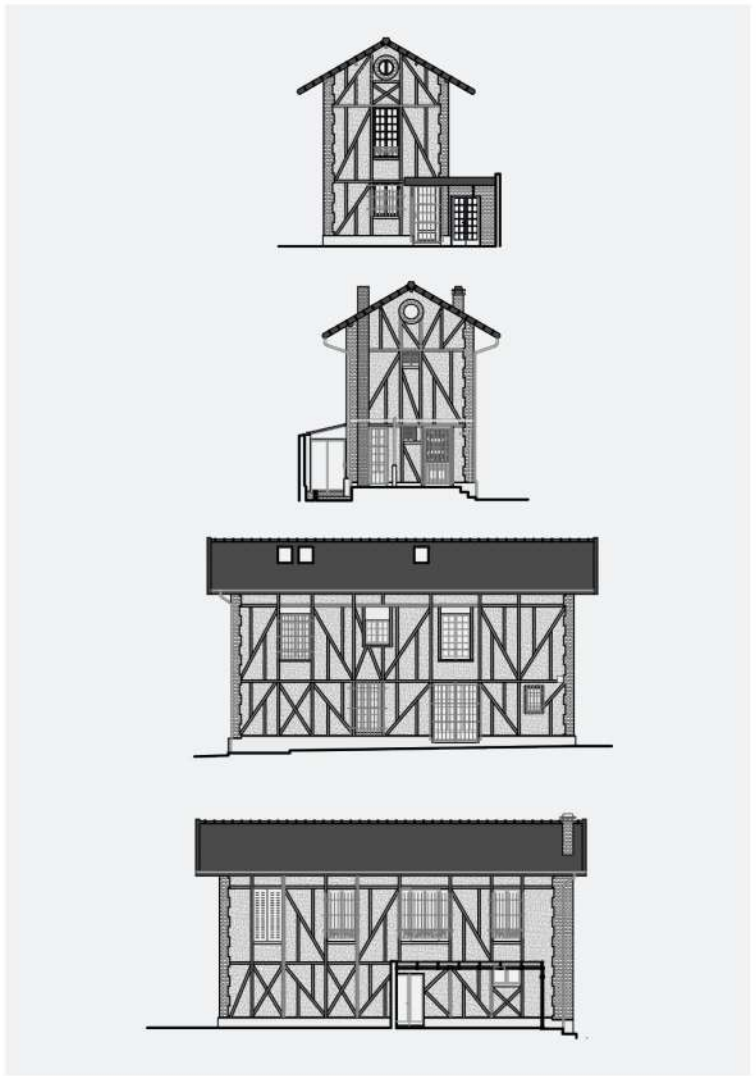
- 1 mener une réflexion à l'échelle de la parcelle et phaser le projet
- 2 dialoguer avec le patrimoine existant
- 3 repenser le rez-de-chaussée pour intégrer les besoins actuels des habitants
- 4 utiliser des éco-matériaux et privilégier le réemploi

détail de la mission :

- > mission complète (ESQ > livraison de chantier)
- > certificat d'urbanisme, permis de construire

spécificités du projet :

- > dialogue avec un patrimoine
- > éco-matériaux
- > réemploi
- > nivellement et gestion des eaux
- > rénovation thermique
- > phasage



|            |                                                                                                                                                                       |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| mission    | maitrise d'oeuvre architecturale complète                                                                                                                             |
| cadre      | marché privé                                                                                                                                                          |
| lieu       | Saint-Maur-des-Fossés (94)                                                                                                                                            |
| calendrier | 2023 - chantier en cours (livraison prévue T3 2026)                                                                                                                   |
| surface    | 200m <sup>2</sup> sdp                                                                                                                                                 |
| programme  | rénovation complète et surélévation d'une maison individuelle                                                                                                         |
| coût       | 350 000€ ht                                                                                                                                                           |
| moa        | privée (particulier)                                                                                                                                                  |
| équipe     | localbanal (mandataire - architecture), Optimum Structures (bet structure), BET FEE (bet thermique), Renfor Conseil (bet géotechnique), D CUPSA (entreprise générale) |

Après quelques années de vie dans cette maison typique de la banlieue est parisienne, les clients souhaitent sa restructuration complète pour la réorienter vers le jardin, gagner en hauteur sous les combles et la rénover thermiquement. Son plan de rez-de-chaussée est revu pour coller au mieux aux usages de la famille et mettre en valeur les qualités de l'existant : déplacement de l'escalier dans le redent de la maison, libération d'un plateau ouvert en RDC, création d'une grande ouverture sur le jardin. L'écriture de la surélévation est volontairement sobre (enduit blanc, toitures en tuiles mécaniques brunes) pour dialoguer avec les pierres meulières et les nombreuses modénatures en briques rouges et métal bleu de l'existant. La création d'un bandeau en brique faisant écho aux linteaux existants assure la jonction entre les deux parties. Une attention particulière est portée à la qualité environnementale des matériaux employés : murs à ossature bois pour la surélévation, isolation en fibre de bois, enduit à la chaux, réemploi (pierres meulières, boulons fleuris métalliques des linteaux).

axes directeurs :

- 1 écrire une architecture (matériaux, détails et proportions) en continuité de l'existant
- 2 surélever pour augmenter la surface et les usages sans impacter la pleine terre
- 3 intégrer des matériaux respectueux de l'environnement
- 4 repenser les usages

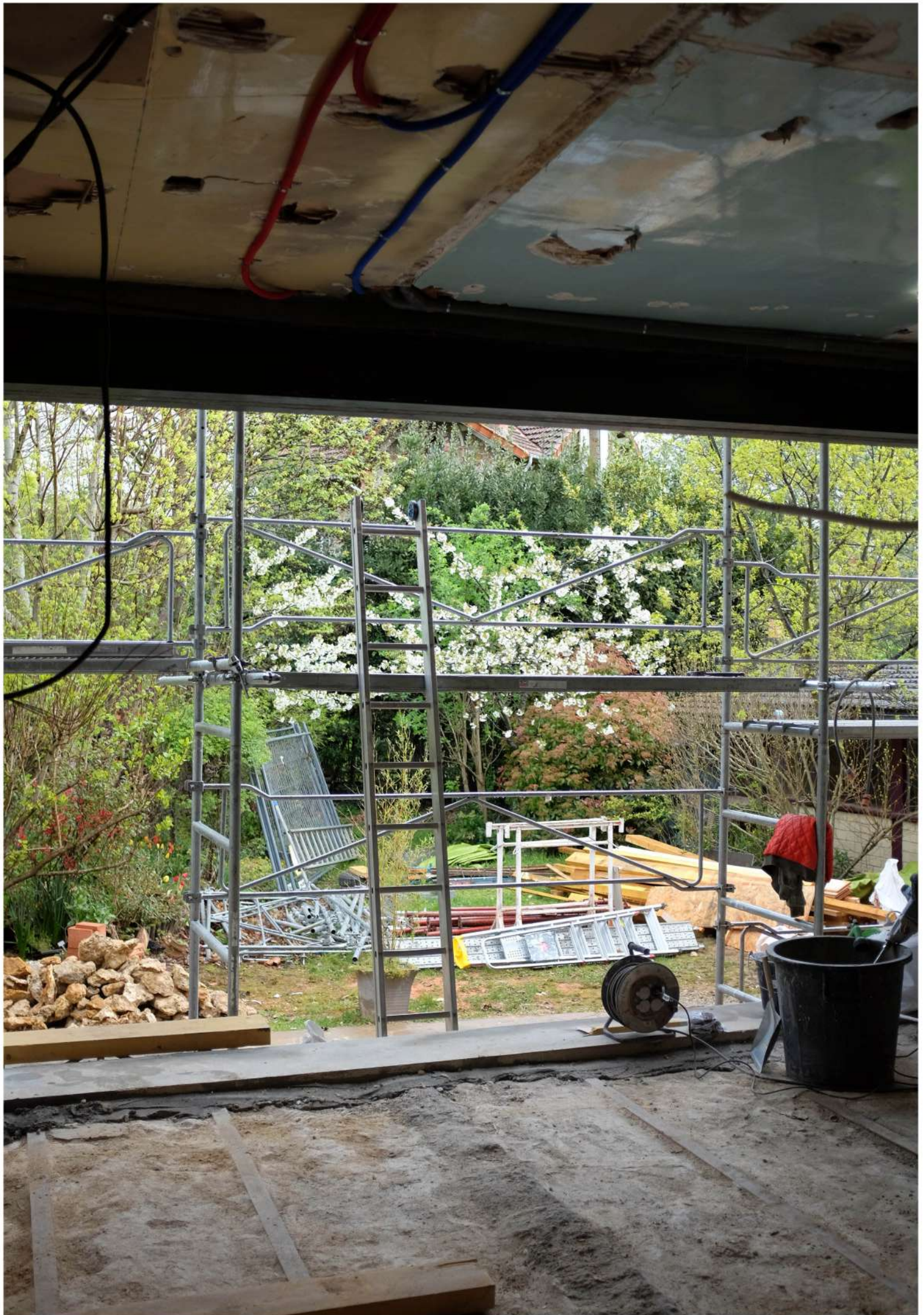
détail de la mission :

- > diagnostic des matériaux existants et de leur état
- > conception et suivi de chantier d'un projet d'architecture (mission complète)
- > dépôt d'un permis de construire et échange avec le CAUE du département

spécificités du projet :

- > rénovation
- > surélévation
- > repenser les usages
- > réemploi
- > qualité des matériaux
- > aménagement intérieur

*curage de l'existant et création d'une grande ouverture sur le jardin  
(chantier en cours) →*



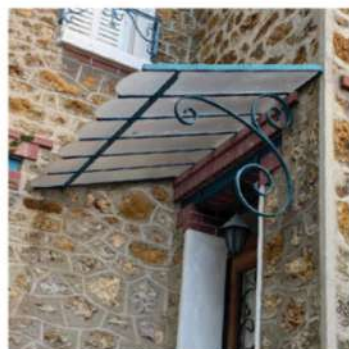
## 1) écrire une architecture en continuité de l'existant



assemblages des pierres meulières et bandeau en béton  
état apparent : ++



médailon en brique et céramique  
état apparent : ++



marquise en fer forgé avec dessin art-déco et verre dépoli  
état apparent : ++



garde-corps et main courante en fer forgé avec dessin art-déco  
état apparent : ++

Le projet s'inscrit dans une architecture typique de la proche banlieue parisienne. Sa pierre de meulière, ses ferronneries en style art-déco, ses détails de briques et de céramiques en font une architecture riche et inspirante. Avant de réfléchir à la volumétrie du projet, nous avons pris le temps d'analyser finement l'existant : la composition des façades, les matériaux, les détails architecturaux spécifiques à l'époque du bâtiment. Un diagnostic visuel a été réalisé pour identifier la qualité, la nature et l'état des éléments composant la maison.

Les ouvertures de la surélévation ont ainsi été pensées en continuité de cet existant : alignement, rythme, dimensions, teintes des menuiseries, occultations et garde-corps. Le nouveau bandeau en brique assurant la liaison entre les deux parties du bâtiment reprend le même dessin à deux rangs que les linteaux existants. La surélévation est en enduit blanc à la chaux afin de ne pas surcharger l'écriture déjà riche du bâtiment mais aussi de faire écho aux éléments blancs déjà présents (ouvertures notamment). La toiture en tuiles mécaniques brune fait le lien avec les bâtiments environnants dans le quartier et les dépendances du jardin.

← diagnostic des matériaux existants

## 2) surélever pour augmenter la surface et les usages sans impacter la pleine terre

La maison a été surélevée d'environ 1,5m afin de répondre à des objectifs multiples tout en respectant les hauteurs maximales imposées par le PLU (7m à l'égout, 10m au faitage) :

- redonner de la hauteur au premier étage initialement assez bas sous pente
- donner de vraies fenêtres au r+1 en place des velux existants
- créer des combles
- créer une nouvelle chambre à l'étage
- refaire la toiture à neuf
- rénover thermiquement l'ensemble de la maison.

La surélévation a permis de repenser les usages de la maison tout en gardant l'emprise au sol initiale afin de ne pas perméabiliser la pleine terre existante.

← surélévation (bleue) de la maison existante (noire)

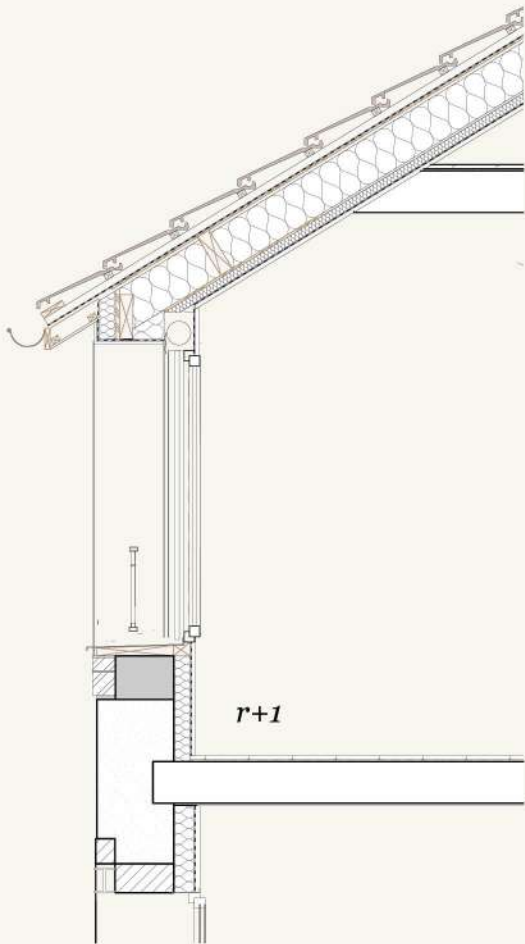


### 3) intégrer des matériaux respectueux de l'environnement

Afin d'impacter le moins possible les fondations et les murs porteurs existants, la structure de la surélévation est réalisée en murs à ossature bois et charpente bois, plus légère que de la maçonnerie ou du métal. Les matériaux employés pour l'isolation (fibre de bois) et le ravalement (enduit à la chaux) cherchent à minimiser l'impact environnemental de la surélévation mais aussi à respecter la perspiration nécessaire aux murs en meulière existants.

Le projet permet une rénovation thermique complète de la maison : changement des menuiseries extérieures, isolation de l'existant, mise en place d'une VMC simple flux, anticipation de l'arrivée future d'une PAC air-eau.

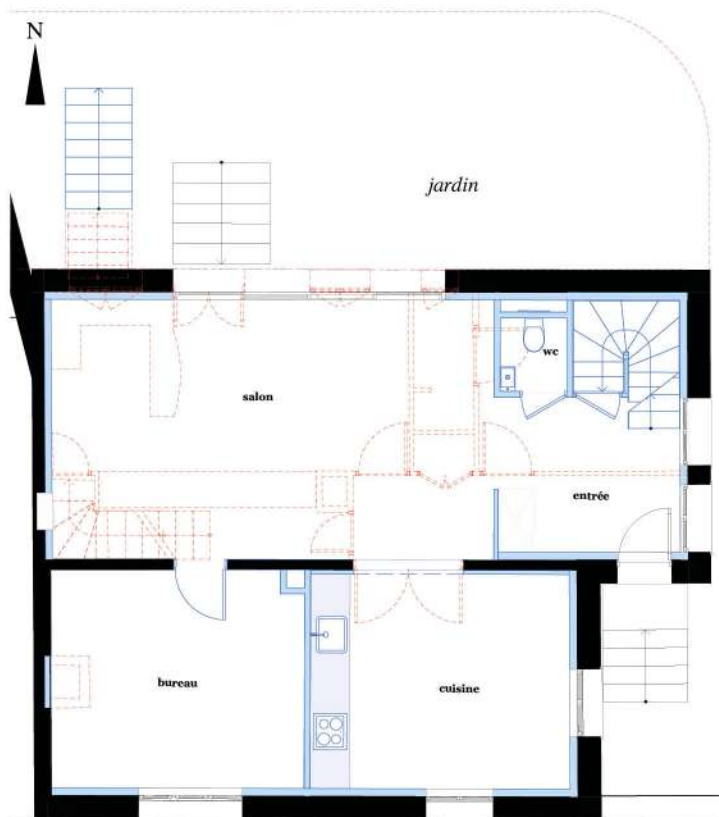
Suite au diagnostic, certains éléments ont pu être conservés en vue de réemploi sur site : boulons fleuris des linteaux, pierres meulières pour reboucher la petite fenêtre du jardin, portes de distribution intérieures, parquet en chêne, velux à installer dans le futur etc.



← détail sur complexe de façade - articulation existant et surélévation

### 4) repenser les usages

Les travaux de rénovation thermique et surélévation de la maison sont l'occasion pour la famille de repenser différents usages quotidiens. Au rdc et au premier étage, le mur porteur central est conservé mais les cloisonnements sont complètement modifiés. L'escalier est déplacé dans le redent est de la maison afin de libérer un grand plateau ouvert en rez-de-chaussée et créer une vraie séquence d'entrée. La cuisine et le bureau sont déplacés sur rue tandis que le séjour vient désormais s'ouvrir largement sur le jardin. A l'étage, le reclouisonnement permet de créer une nouvelle chambre.



avenue de la Trémouille

← plan du rdc - existant (noir) dépose (rouge) et nouveau (bleu)

|            |                                                       |
|------------|-------------------------------------------------------|
| mission    | maitrise d'oeuvre architecturale complète             |
| cadre      | marché privé                                          |
| lieu       | Le-Val-Saint-Germain (91)                             |
| calendrier | 2022-23                                               |
| surface    | 20m <sup>2</sup> sdp                                  |
| programme  | rénovation et extension par l'intérieur d'une cuisine |
| coût       | 27 000€ ht (hors finitions et peintures)              |
| moa        | privée (particulier)                                  |

La cuisine existante étant trop petite, les clients souhaitaient agrandir son emprise. Nous avons montré qu'il était préférable, d'un point de vue environnemental et spatial, d'étendre la cuisine sur l'espace intérieur du garage plutôt que de créer une extension au bâtiment. Un travail fin sur le calepinage du sol, sur son nivellement et sur le réemploi/conservation des éléments existants a été effectué.

axes directeurs :

- 1 étendre par l'intérieur
- 2 définir un projet par son nivellement et son sol
- 3 réemployer au maximum les éléments existants

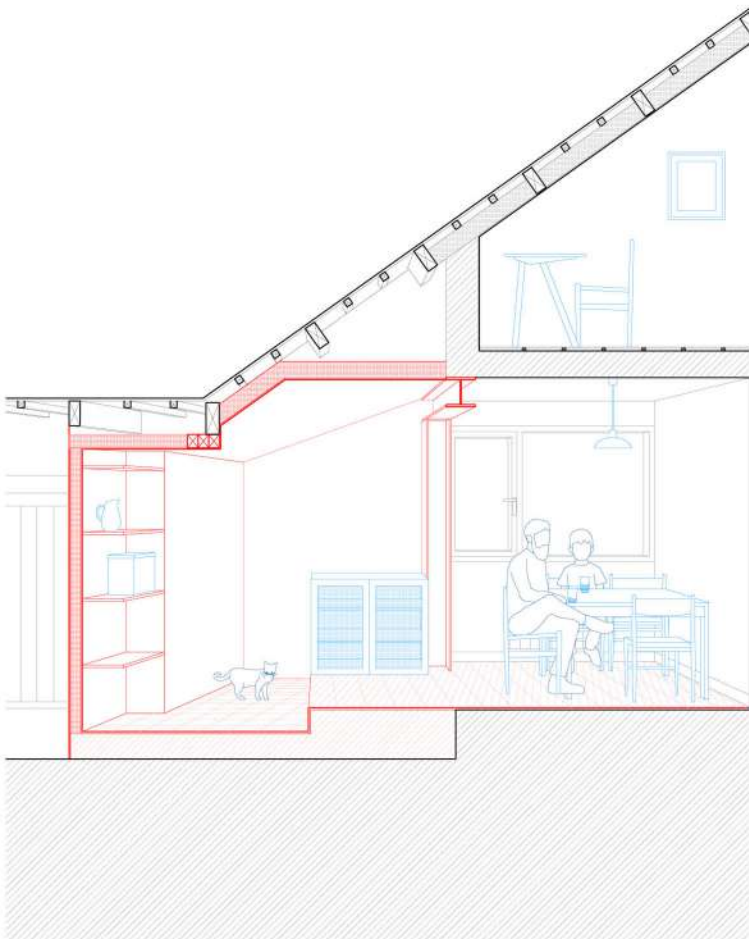
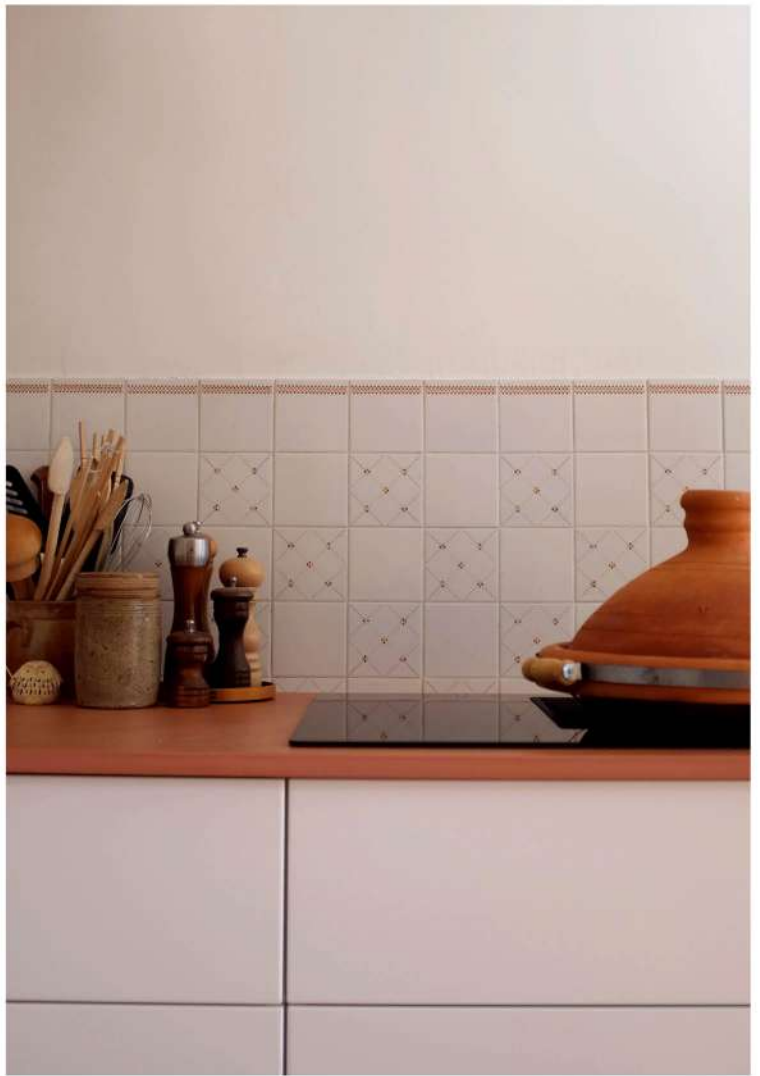
détail de la mission :

- > mission complète (ESQ > AOR)
- > gestion financière du chantier, avec respect du budget initial

spécificités du projet :

- > micro-projet
- > géométrie complexe
- > nivellement et calepinage de sol

*la cuisine transformée (vue depuis le salon) ↑*  
*conservation des carreaux de crédence existants ↗*  
*coupe-perspective des espaces modifiés →*  
*le calepinage de sol, qui dépend du nivellement →*



|            |                                           |
|------------|-------------------------------------------|
| mission    | maitrise d'oeuvre architecturale complète |
| cadre      | marché privé                              |
| lieu       | Avon (77)                                 |
| calendrier | 2022-23                                   |
| surface    | 150m <sup>2</sup> sdp                     |
| programme  | rénovation complète d'une maison          |
| coût       | 115 000€ ht (hors peintures)              |
| moa        | privée (particulier)                      |

Le projet consiste en la rénovation complète d'une maison de ville de 150m<sup>2</sup>. Les travaux ont permis la rénovation énergétique du bâti ainsi que l'adaptation des espaces aux nouveaux habitants.

axes directeurs :

- 1 réparer l'existant
- 2 adapter les usages
- 3 réfléchir à la thermique du bâtiment
- 4 collaborer avec un studio d'artistes

détail de la mission :

- > mission complète (ESQ > AOR)
- > gestion financière du chantier, avec respect du budget initial

spécificités du projet :

- > rénovation thermique
- > bâti ancien
- > usages





## 1) réparer l'existant

Pour établir un projet cohérent avec l'existant, il était nécessaire de bien comprendre la maison actuel : ses usages passés, ses différentes périodes de construction, sa structure existante. La maison avait déjà été l'objet de plusieurs évolutions. Au départ, le rez-de-chaussée était un atelier et l'ensemble des pièces de vies était à l'étage, plusieurs petites extensions étaient présentes dans le jardin. Puis dans les années 80, une grosse transformation de l'existant a eu lieu : les petites extensions du jardin ont été supprimées, une extension servant de pièce de vie principale a été construite au rez-de-chaussée, un solarium a été dessiné au premier étage. Aujourd'hui, il s'agit donc de retrouver un équilibre entre les traces du passés et ses qualités et l'extension récente contrastant avec le bâtiment d'origine.

- ↗ ouvertures existantes rénovées et améliorées
- ← matériau existant mis en valeur par le projet
- ← nouveau tablier de baignoire et conservation des autres matériaux

## 2) adapter les usages

Nous avons cherché à créer un lieu de vie agréable, correspondant aux besoins des habitants et mettant en valeur les qualités du bâtiment sans en rajouter.

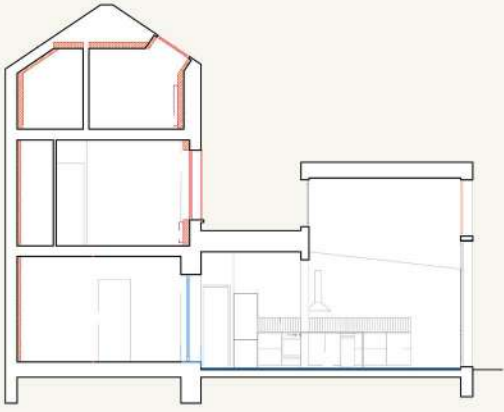
L'usage des pièces a été adapté à partir de la structure existante, tout en conservant un maximum de matériaux en place. Certains éléments structurels ont été modifiés afin de correspondre aux besoins des clients.

Une salle de bain a été créée au premier étage là où la cuisine avait été installée plusieurs générations auparavant. Au deuxième étage, la salle de bain a été rénovée en conservant les carrelages et les faïences existantes, en rehaussant un plafond très bas et en y installant une baignoire plus confortable. Le cloisonnement a été revu pour ouvrir des espaces plus généreux et lumineux. Pour créer une transition entre le salon et la cuisine, nous avons installé un meuble ouvert. Ce meuble a la fonction de table haute, de plan de travail, de rangements et de bibliothèque grâce aux étagères intégrées sur le côté. Enfin, nous avons supprimé plusieurs cloisons au deuxième étage et repris structurellement certaines, afin de créer une chambre parentale grande et lumineuse.

← plans du projet

### 3) réfléchir à la thermique du bâtiment

Le sujet de la thermique était au coeur du projet. Nous avons analysé les conditions du bâtiment existant et choisis d'intervenir différemment en fonction de la situation des murs.



← coupe du projet

### 4) collaborer avec un studio d'artistes

Une collaboration avec le studio d'artistes-céramistes Bureau Idéal a eu lieu pour les carreaux peints de la crédence de la cuisine et de la douche de la salle de bain. Ensemble nous avons réfléchi à l'intégration de carreaux peints racontant une histoire. Leur position dynamique permet d'animer la crédence de la cuisine simplement, tout comme la douche.



← crédence de la cuisine

|            |                                                            |
|------------|------------------------------------------------------------|
| mission    | maitrise d'oeuvre architecturale de conception (ESQ > PRO) |
| cadre      | marché privé                                               |
| lieu       | Paris 13 (75)                                              |
| calendrier | 2024                                                       |
| surface    | 68m <sup>2</sup> sdp (inchangée)                           |
| programme  | rénovation complète d'un appartement en auto-construction  |
| coût       | auto-construction                                          |
| moa        | privée                                                     |

Le projet consiste en la rénovation complète d'un appartement. Les clients souhaitaient lier les espaces du salon et de la cuisine, tout en les conservant à leur place d'origine. Nous proposons de les associer en supprimant les portes et cloisonnements associés, en créant un meuble d'angle et en valorisant l'espace de l'entrée, comme un vrai espace de vie. De cette manière l'appartement est plus lumineux et l'ensemble des pièces profitent des vues dégagées vers l'extérieur. Les déplacements sont fluides, tout en conservant l'indépendance de chaque espace.

Par ailleurs, nous avons cherché à optimiser au maximum les rangements disponibles. C'est pourquoi nous avons développé toute une série de menuiseries intérieures.

Dans un souci éthique, les clients nous ont demandé de développer le projet au maximum en réemploi. Nous avons ainsi intégré une mission spécifique pour dénicher les produits et prendre le temps de développer les dessins en fonction des produits disponibles.

axes directeurs :

- 1 fluidifier les circulations
- 2 optimiser les surfaces de rangements
- 3 faire le projet en fonction des matières disponibles
- 4 porter attention aux détails intérieurs

détail de la mission :

- > conception jusqu'au dossier PRO
- > mission réemploi spécifique

spécificités du projet :

- > réemploi
- > auto-construction
- > usage
- > menuiseries intérieures

*les carreaux peints de la salle de bain ↗*  
*le meuble de transition entre la cuisine et l'entrée ↗*  
*vue sur la séquence entrée-cuisine depuis le salon →*  
*la bibliothèque du salon →*



|            |                                                                                                  |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| mission    | maitrise d'oeuvre architecturale partielle                                                       |
| cadre      | marché privé                                                                                     |
| lieu       | Bouyon (06)                                                                                      |
| calendrier | 2022-2023                                                                                        |
| surface    | 150m <sup>2</sup> sdp                                                                            |
| programme  | rénovation complète et transformation d'un ancien atelier de menuiserie en atelier pour voitures |
| coût       | 100 000€ ht                                                                                      |
| moa        | privée (particulier)                                                                             |
| équipe     | localbanal (architecture)                                                                        |

L'atelier se situe au coeur du village perché de Bouyon, sur une ligne de crête à mi-chemin entre les Alpes et la Méditerranée. Le bâtiment existant est un ancien atelier de menuiserie sur deux niveaux dont les quatres espaces de 35m<sup>2</sup> sont propres à la réparation et à l'exposition de voitures de collections. Ainsi, le niveau inférieur - semi-enterré - est envisagé comme un garage pour réparer les voitures tandis que l'étage supérieur est un espace de réception et d'exposition pour un ou deux véhicules et la collection de miniatures du propriétaire.

L'ancien porche est partiellement reconquis pour intégrer des pièces humides au nouveau bâtiment (cuisine et salle d'eau) et redonner une façade qualitative sur rue au bâtiment. La partie du porche laissée ouverte est également retravaillée sur les mêmes rapports pleins/vides et les mêmes matériaux (pierres massives) que l'extension pour conférer une homogénéité à la façade. La toiture de l'espace de réception est isolé thermiquement et une mezzanine est reconstruite pour permettre une évolution future des usages et la création potentielle d'un petit logement.

axes directeurs :

- 1 réparer le bâti abîmé
- 2 créer une nouvelle façade sur rue
- 3 permettre une évolutivité des espaces intérieurs

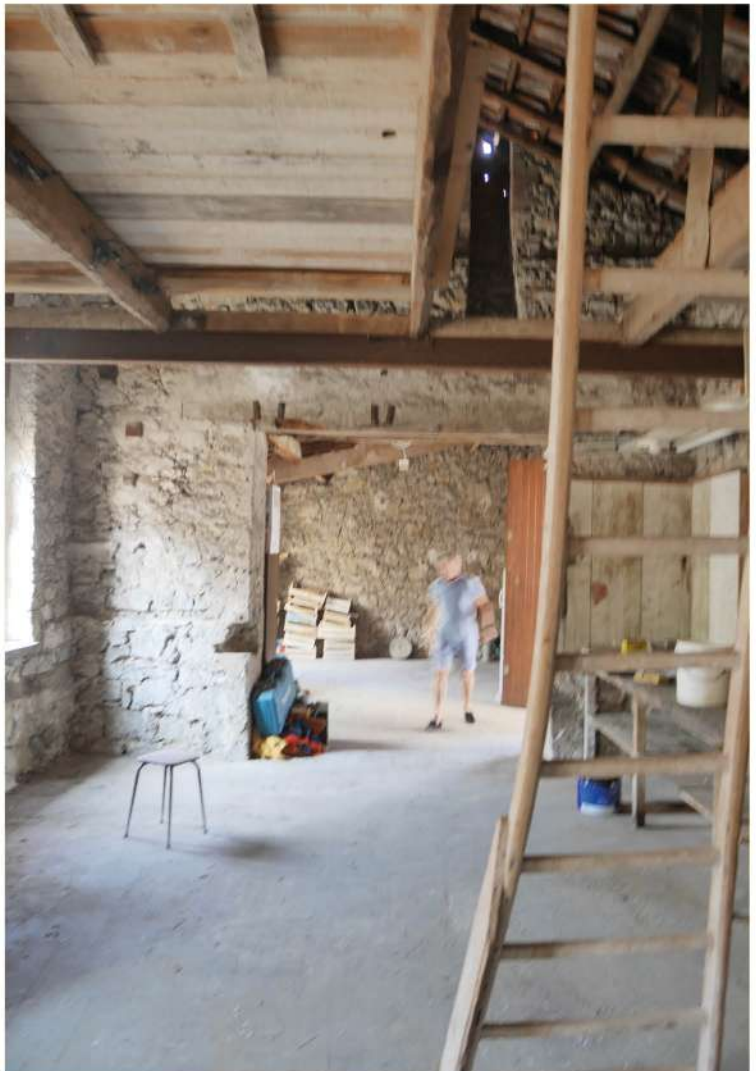
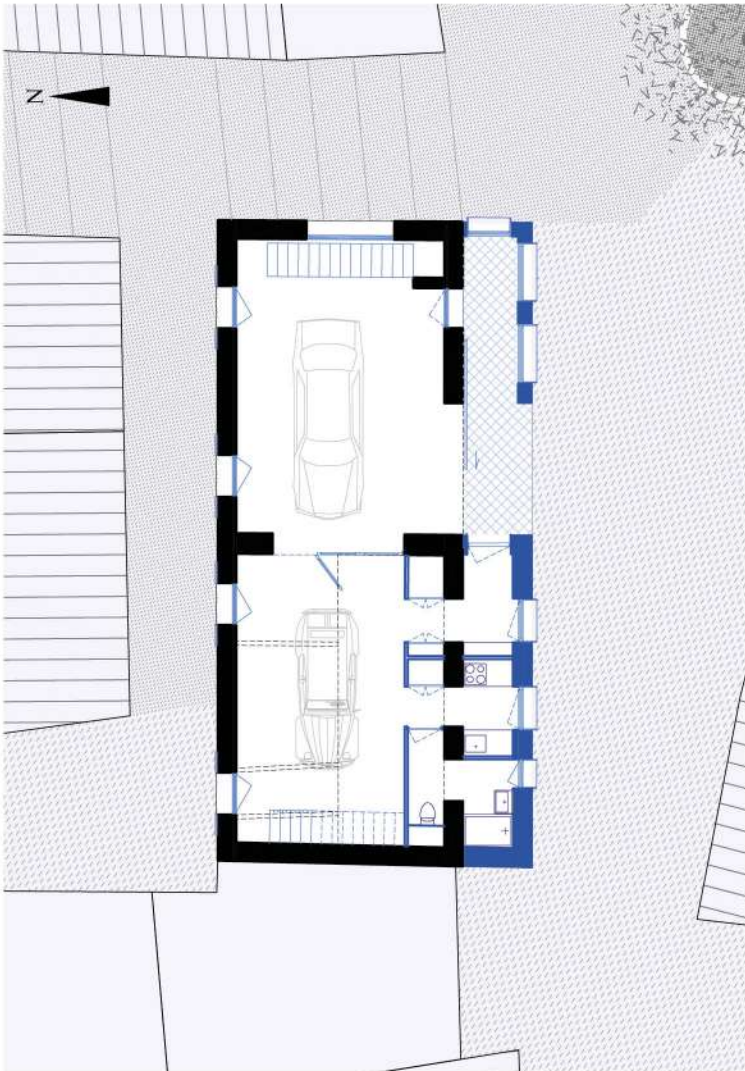
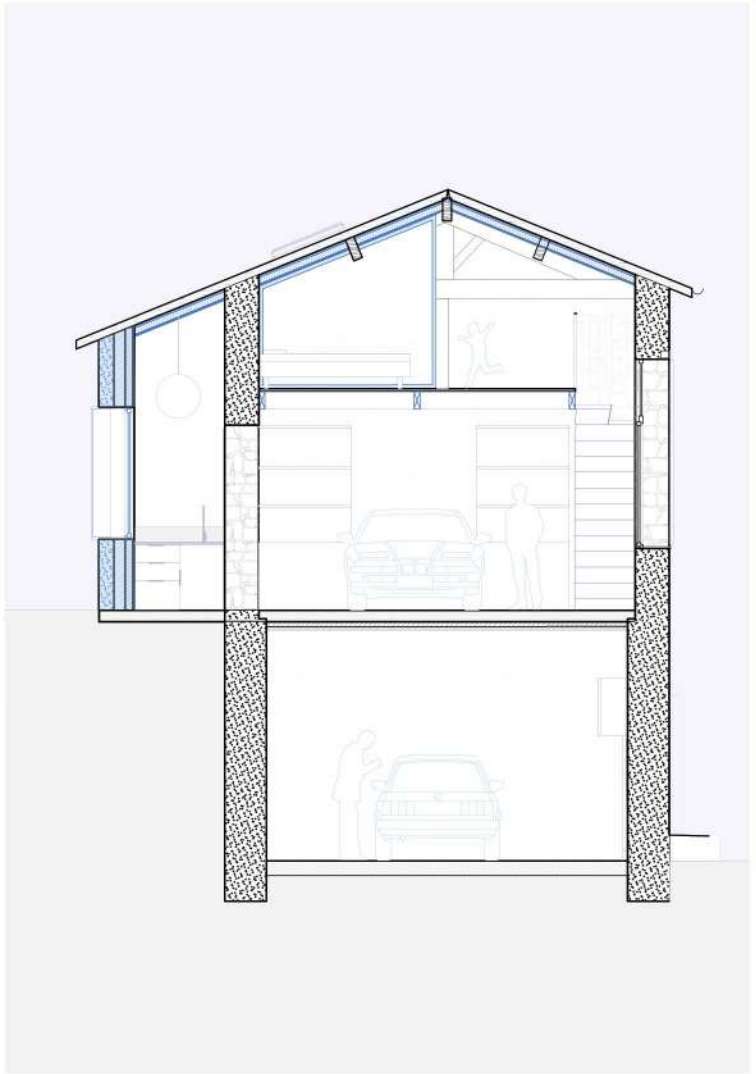
détail de la mission :

- > conception (ESQ>PRO)
- > dépôt d'un permis de construire et échange avec le Maire

spécificités du projet :

- > rénovation du bâti ancien
- > transformation et évolutivité des usages
- > atelier
- > aménagement intérieur
- > thermique

*bâtiment existant en pierres dans tissu ancien* ↑  
*coupe\_imbrication des usages* ↗  
*plan\_extension sur l'ancien porche* →  
*curage de l'ancien atelier de menuiserie* →



|            |                                            |
|------------|--------------------------------------------|
| mission    | maitrise d'oeuvre architecturale partielle |
| cadre      | marché privé                               |
| lieu       | Penvénan (22)                              |
| calendrier | 2020 (en cours)                            |
| surface    | 60m <sup>2</sup> sdp                       |
| programme  | construction neuve en bois d'une annexe    |
| coût       | 90.000€ ht                                 |
| moa        | privée (particulier)                       |

Le projet de l'atelier-garage s'inspire directement de la forme du hangar à bateau. Deux espaces principaux se dessinent à l'intérieur: une partie commune, dans laquelle aucune fonction n'est précisément définie qui est abritée mais non isolée thermiquement de l'extérieur, et une partie portant les usages précis de stockage et d'atelier de bricolage, isolée thermiquement de l'extérieur. Ces deux espaces offre une dimension quasi similaire. Le projet est réalisé en structure bois. Les façades sont en bardage bois, avec une distinction entre l'espace isolé et non isolé.

axes directeurs :

- 1 permettre une multiplicité d'usages
- 2 construire en ossature bois
- 3 inscrire le projet à l'échelle de la parcelle

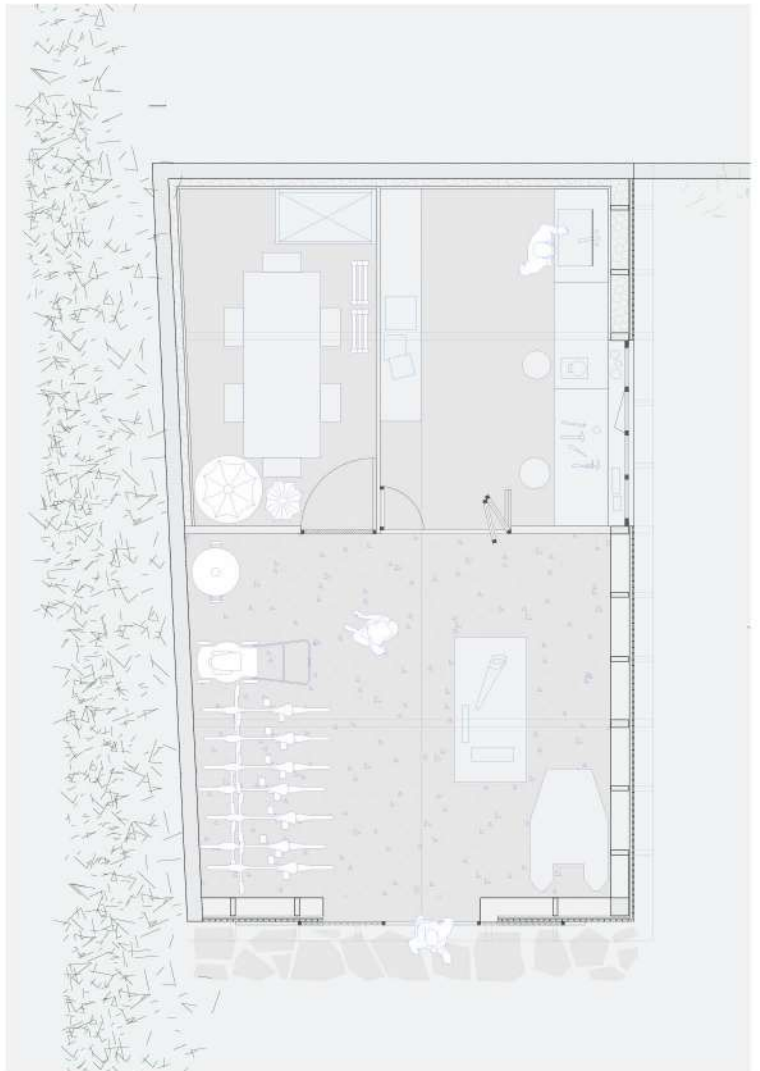
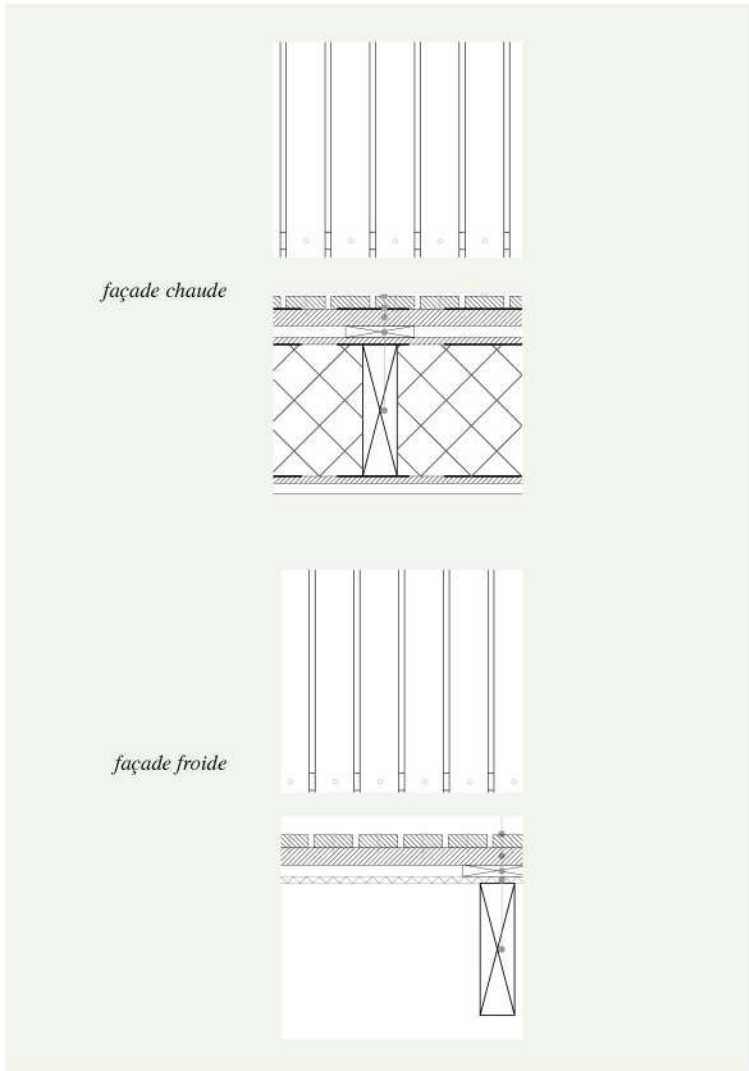
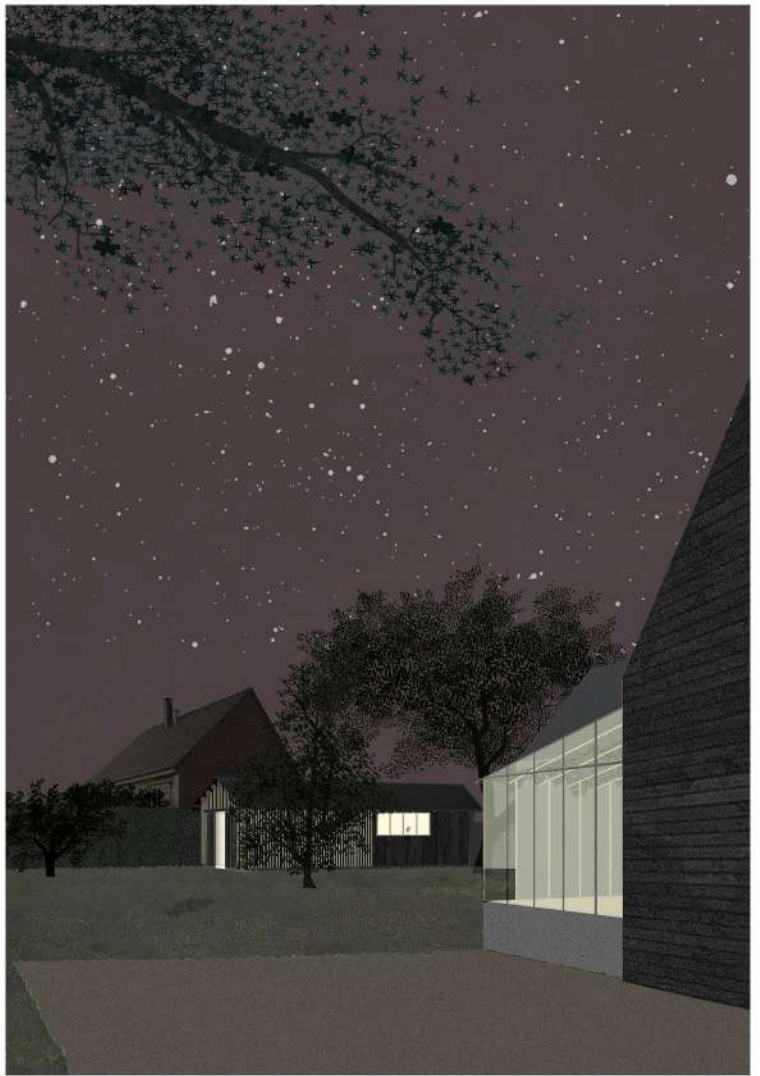
détail de la mission :

- > mission partielle (ESQ > PC)
- > certificat d'urbanisme opérationnel et permis de construire

spécificités du projet :

- > construction bois
- > thermique
- > atelier
- > flexibilité des usages

*image du projet de jour et de nuit ↗*  
*détail de principe de la façade chaude/froide →*  
*plan du projet →*



|            |                                                                                                      |
|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| mission    | recherche indépendante                                                                               |
| cadre      | financement Plateau Urbain                                                                           |
| lieu       | Paris 4ème (75)                                                                                      |
| calendrier | 2024                                                                                                 |
| programme  | étude participative + exposition                                                                     |
| équipe     | localbanal (architecture) + Lokus Landscape (paysage) + Vraiment Vraiment (design d'intérêt général) |

Pendant un an et demi, les locaux de localbanal se situaient au sein des «Arches Citoyennes», tiers-lieu temporaire à vocation sociale et culturelle implantés dans les anciens bureaux de l'APHP à Paris 4ème. Ce lieu, géré par Plateau Urbain dans le cadre d'une opération d'urbanisme transitoire, accueillait des artistes, artisan·es et associations qui se sont appropriés temporairement des espaces très neutres pour y installer leurs activités. En partenariat avec Lokus Landscape et Vraiment Vraiment, nous nous sommes intéressés à ces modes d'appropriation. Ici, pas de grands open spaces mais de nombreuses cellules de toutes tailles. Certaines sont partagées par plusieurs structures, mais dans la majorité des cas, une structure correspond à une cellule. Ainsi, les centaines de pièces représentent autant de micro-univers qui vivent les uns à côté des autres, à la manière de logements dans un immeuble d'habitation.

Parfois, des liens se créent entre voisins et des « quartiers » apparaissent. Pas étonnant que les occupants soient de véritables habitants qui font vivre le lieu au delà des horaires de travail. Alors que la période de confinement avait fait pénétrer des usages de l'espace public et du travail dans nos domiciles, ces appropriations sont-elles à contre-courant du télétravail ?

axes directeurs :

- 1 garder une trace de l'éphémère
- 2 analyser la récolte des témoignages
- 3 retranscrire l'appropriation temporaire sous différentes formes
- 4 diffuser l'étude auprès du public lors d'une exposition

détail de la mission :

- > ateliers participatif de dessin avec les occupants
- > synthèse et analyse thématique des informations récoltées
- > organisation d'une exposition

spécificités du projet :

- > ateliers participatifs
- > usages temporaires
- > exposition
- > scénographie





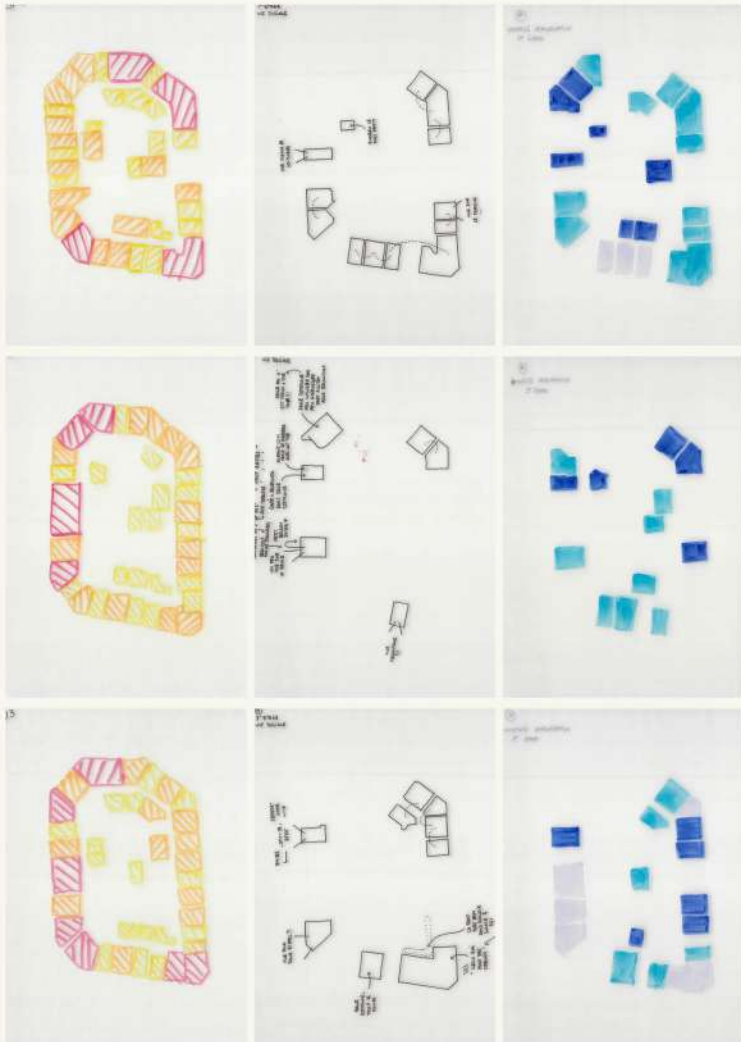
## 1) garder une trace de l'éphémère

Comment les occupants s'approprient-ils un lieu qui a vocation à disparaître sous peu ? Comment capturer l'éphémère pour garder une trace de cette aventure collective ? Telles sont les questions qui ont initié notre démarche.

En arrivant aux Arches Citoyennes, les occupants n'avaient que pour seule contrainte de ne pas intervenir sur la structure ou le cloisonnement, de ne rien démolir. Chaque structure a reçu sa « boîte », son espace et l'a façonné à son image. Une grande diversité d'intervention a été constatée: certains ont investi les moindres recoins de leur bureau, d'autres ont apporté le minimum nécessaire pour travailler, d'autres encore ont repeint leur espace du sol au plafond, ont créé des meubles sur mesure, ont tapissé les murs de leurs sources d'inspiration, ont camouflés les éléments techniques disgracieux, etc. Beaucoup d'occupants ont ainsi créé un univers qui leur est propre dans ces bureaux pouvant aller de cinq à plusieurs centaines de mètres carrés jusqu'à déborder parfois sur les espaces communs, les couloirs.

Pour récolter ces témoignages, des ateliers participatifs ont été organisés un lundi sur deux pendant neuf semaines dans les halls des bâtiments Victoria et Saint-Martin. A l'aide de grands plans de l'existant au 1/100e, les occupants étaient invités à écrire, schématiser la manière dont ils s'étaient emparés de leur espace depuis leur arrivée.

← atelier participatif avec les occupants dans le hall du bâtiment St-Martin



## 2) analyser la récolte des témoignages

Après avoir récolté les témoignages et dessins des occupants, une phase d'analyse a permis de distinguer les bureaux selon plusieurs critères : dimensions de l'espace, intensité de l'appropriation, repérage des structures ayant plusieurs bureaux, vie sociale/anecdotes, présence de micro-intervention, végétation, orientation solaire, etc. Ces interventions pourraient être classées ainsi : le premier degré d'appropriation semble être les plantes, le deuxième degré le tapis, le troisième l'affichage, puis viennent les porte-manteaux, etc. Alors que nous pensions tirer des relations évidentes entre l'intensité d'une appropriation et la configuration d'un espace ou le type d'activité, nos analyses nous ont montré que la réponse se trouvait ailleurs.

Le fait de s'approprier un espace résiderait peut-être avant tout dans des données non quantifiables, plus sensibles, liées à la personnalité des occupants ?

← analyse thématique des données récoltées  
(taille des cellules, échanges informels, intensité de l'appropriation)



### 3) retranscrire l'appropriation temporaire sous différentes formes

Beaucoup d'occupants ont fait preuve d'ingéniosité pour adapter leur espace aux besoins de leur activité, le rendre plus confortable ou simplement l'embellir. Quand certains n'y voient qu'un lieu de travail fonctionnel, d'autres se créent un univers à leur image en investissant les moindres recoins de leur bureau voire même des espaces communs.

Les astuces sont multiples : installation de vitrines dans les embrasures de fenêtres, création d'un mini-espace de réunion par l'ajout d'une tablette en bois dans un recoin de couloir, mise en place d'une phonebox dans une cabine vitrée dans un autre, détournement des structures de faux-plafond pour accrocher luminaires et panneaux d'affichage, utilisation des garde-corps pour installer des jardinières, embellissement des canalisations d'eau chaude par l'ajout de scotch pailleté etc.

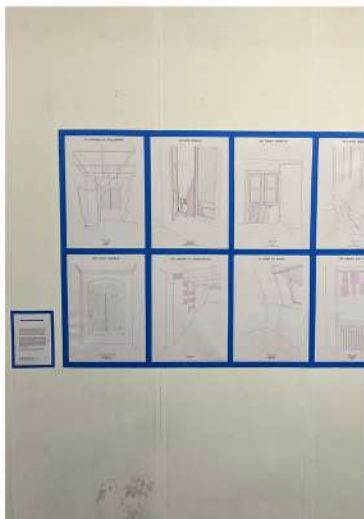
Ces micro-interventions ont été retranscrites par trois supports: des dessins filaires, des photographies et un plan dessiné. Ces supports variés permettent de relater de la diversité des modes d'intervention.



### 4) diffuser l'étude auprès du public lors d'une exposition

L'étude a abouti sur l'exposition *les arches habitées* qui s'est tenue du 14 au 17 novembre 2024 dans l'ancienne reprographie des Arches Citoyennes.

La scénographie et le commissariat d'exposition ont été menés en partenariat avec Lokus Landscape, paysagiste et occupante des Arches Citoyennes. VraimentVraiment, designer d'intérêt général en charge de la préfiguration des usages futurs du tiers-lieu, s'est également joint à nous pour la production de documents en lien avec l'appropriation et les usages des espaces collectifs.



mission recherche indépendante  
calendrier 2023  
équipe localbanal (Lucie Euvrard)

La clôture va, dans notre culture, de pair avec l'habitat individuel. Qu'importe la situation de la région, s'il y a une zone résidentielle avec des maisons individuelles, il y a généralement des clôtures. Or malgré leur appartenance à notre environnement quotidien, ce sujet reste peu étudié en tant qu'objet de recherche. Même Éric Tabuchi et Nelly Monier n'ont pas intégré un onglet spécifique à ce sujet dans leur atlas des régions naturelles, qui est pourtant très précis dans ce qu'il répertorie. Plusieurs questions se sont alors posées : que produit la présence de clôture dans le paysage urbain des villes moyennes ? Quelle perception du territoire donnent-elles à voir ? Que serait la ville suburbaine sans clôture ? Est-ce le domaine privé doit être isolé du public ? En quoi la clôture peut permettre d'appréhender les villes moyennes ?

détail de la mission :  
> résidence

spécificités du projet :  
> pavillonnaire  
> limites, frontage

*photographies de clôtures dans leur environnement ↗*  
*temps de travail pendant la résidence →*  
*illustration de synthèse de la réflexion →*



ARCHITECTURE

SOL

TERRITOIRE